

La Nomination à Laval

Trois candidats sur les rangs—M. Léonard est acclamé. M. Gohier proteste contre la candidature de M. Wilson—Sir Wilfrid Laurier dit qu'il ne connaît pas la position des jardiniers—M. Monk blâme l'envoi d'un troisième contingent sans la sanction des chambres—La foule ne veut pas écouter M. Taillefer—L'hon. M. Taillon prononce un magnifique discours.

Hier, jour de la nomination, plus de 5000 électeurs du comté de Laval ont assisté à l'assemblée préliminaire, convoquée par M. Emile Léonard, le candidat conservateur, à Ste-Rose. L'assemblée, qui a eu lieu en plein air, sur le perron de l'église, a commencé à 2.30 heures et elle n'a pris fin qu'à six heures. La foule a écouté les discours des deux côtés avec attention, à l'exception de l'avocat E. Taillefer, qui a tenté de parler dans les intérêts de la candidature de M. Gohier.

MM. Damien Cyr et Joseph Cloutier, maires respectifs de la paroisse et du village de Ste-Rose, ont été élus présidents conjoints de l'assemblée.

Selon l'usage, avant de commencer les discours, l'officier rapporteur, le notaire Paquette, a annoncé que MM. A. Gohier, libéral dissident, Emile Léonard, conservateur et C.A. Wilson libéral ministériel étaient tous trois candidats à la présente élection, puis M. Wilson prit le premier la parole. Le candidat libéral a déclaré qu'il avait l'appui officiel du gouvernement et des électeurs de Laval, selon lui ne peuvent voter contre le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, qui a rempli toutes les promesses qu'il avait faites à l'élection.

Comme toujours, M. Wilson a proclamé la légalité de la convention qui l'a choisi et quant à l'accusation que l'on porte contre lui, à savoir que sa candidature a été imposée au comté, il a laissé à Sir Wilfrid Laurier le soin d'y répondre. Quant aux questions des chemins à barrières, de l'agrandissement du marché Bonsecours, de la protection à accorder aux jardiniers de l'île de Montréal, Laval, il a déclaré qu'il n'avait rien à dire, mais qu'il ne promettrait rien, mais qu'il ferait tout son possible pour régler ces questions à la satisfaction des électeurs de Laval, et ils l'ont écouté le 15 janvier prochain.

M. LEONARD

M. E. Léonard, le candidat conservateur, reçoit un accueil flatteur, en avançant sur l'estrade pour prendre la parole. Jusqu'à aujourd'hui, dit-il, je ne m'étais jamais cru tant d'importance et le suis réellement flatté de voir Sir Wilfrid Laurier quitter sa bonne ville d'Ottawa, pour venir me combattre en personne. C'est un signe que la cause est bonne. La raison de cette visite de M. Laurier, nous la connaissons, c'est que les électeurs de Laval, pas plus que ceux de la division Saint-Jacques ne sont décidés à se laisser imposer un candidat par le gouvernement. Hier, le candidat du gouvernement a été forcé de se retirer dans St-Jacques, et le 15 janvier prochain les électeurs de Laval vont apprendre au gouvernement ce qu'il en coûte de vouloir imposer un candidat aux libres et indépendants électeurs de Laval.

Sir Wilfrid, sans s'occuper de la volonté des électeurs de Laval, vient aujourd'hui combattre l'indépendant du comté au profit d'un étranger. J'ai accepté la candidature, continue M. Léonard, lorsque j'ai vu les candidats libéraux du comté s'écarter les uns après les autres, afin de sauvegarder les droits des électeurs de Laval de se faire représenter par un des leurs.

M. Léonard a tenté de remarquer aux électeurs que M. Wilson est prudent et ne veut pas faire de promesses à propos des questions locales qui intéressent le comté au plus haut degré. Pourquoi ne veut-il s'engager à rien? C'est parce qu'il sait que le gouvernement Laurier ne veut rien faire pour le règlement de ces questions et il sait également qu'il n'aura pas plus de chance que M. Fortin de faire rendre justice aux électeurs de Laval.

Sir W. Laurier est le candidat du gouvernement et du gouvernement il est tout-puissant. Eh bien, qu'il s'engage à remettre la dette de la commission des barrières et à donner une protection efficace aux jardiniers de l'île de Montréal, et le lui donnerai-je, si je suis élu dans la présente élection. Qu'on ne vienne pas me dire que ces questions sont du ressort du gouvernement de Québec, qui seul peut les régler. Vous savez comme moi que le gouvernement d'Ottawa tient dans la main le gouvernement de Québec et qu'il peut lui faire faire tout ce qu'il voudra. Qu'il en profite pour faire disparaître les injustices dont souffrent les électeurs du comté de Laval. M. Wilson vient de nous déclarer que vous devez voter pour lui, parce que le gouvernement Laurier a rempli toutes les promesses qu'il avait faites. Voyons cela! J'ai ici les promesses par écrit faites par les libéraux, alors qu'ils étaient dans l'opposition.

LES PROMESSES VIOLÉES

Quelles sont ces promesses? Premièrement, ils ont proclamé l'indépendance du parlement. Ce n'est pas un libéral, mais un conservateur nommé un député à une position publique, ces messieurs criaient au scandale. Sir Wilfrid est ici et il ne peut rien faire. Que voyons-nous aujourd'hui. Si les électeurs de Laval assistent aujourd'hui à une élection partielle, c'est parce que M. Fortin vient d'être nommé juge, après avoir siégé toute la dernière session avec cette promesse dans sa poche. Et ce n'est pas un fait isolé, puisque les libéraux de plus de 5 ans qu'ils sont au pouvoir ont placé de cette façon plus de 25 députés. Et la réduction des dépenses, en ont-ils fait des promesses à ce sujet. Selon ces messieurs les dépenses annuelles qui étaient de \$35,000,000, sous les conservateurs, étaient trop élevées, elles pouvaient être réduites de trois à quatre millions. Que voyons-nous? A l'heure actuelle, elles sont réduites à 65 millions; mais il faut dire que c'est M. Tarte qui a la tâche d'éparpiller ces millions à droite et à gauche, encore

autre côté, que les fermiers jouissent d'une prospérité sans précédent. La Providence a beaucoup à faire avec la prospérité actuelle; mais le gouvernement y a aidé et c'est grâce à la politique mise en vigueur depuis 1896, que les cultivateurs ont des marchés où couler leurs produits. Parlant de la question brûlante de l'envoi des contingents, le Premier Ministre se défend en disant que s'il a erré, les conservateurs ont erré comme lui, puisqu'ils n'ont pas protesté en Chambre, en temps et lieu. Il admet qu'un troisième contingent est parti pour l'Afrique; mais le gouvernement n'a simplement organisé sans en payer le coût d'expédition.

Le gouvernement ne pouvait empêcher les jeunes canadiens d'aller se battre en Afrique, pas plus que le gouvernement d'alors n'a empêché nos jeunes gens, qui sont allés se battre pour la Papauté, en 1868, 69 et 70. En terminant, le chef libéral a demandé aux électeurs de Laval de voter pour M. Wilson, qui sera un ferme partisan de sa politique.

DISCOURS DE M. MONK

C'est M. F. D. Monk, le distingué leader des forces conservatrices de la Province de Québec, qui s'est chargé de répondre aux arguments du chef du parti libéral.

L'éloquent député de Jacques-Cartier était en verve et il a démontré habilement aux électeurs les dangers que présente la politique mise en vigueur par le parti libéral, depuis son arrivée au pouvoir.

Après avoir fait remarquer que le fait de voir Sir Wilfrid Laurier venir se battre pour lui-même à la lutte, à l'adresse de M. Léonard, candidat conservateur, M. Monk déclare qu'il aurait voulu voir l'honorable M. Tarte prendre part à cette assemblée. L'homme qui conduit de fait le parti libéral actuellement, aurait peut-être trouvé un mot à dire, sur les grandes questions qui intéressent en ce moment les électeurs de Laval quand Sir Wilfrid Laurier, lui, est resté muet sur ce sujet important. Pour les jardiniers qui sont abandonnés sans protection contre la concurrence américaine, pour les cultivateurs de l'île de Montréal, qui ont de sérieux griefs contre la manière dont est constituée actuellement la commission des barrières, Sir Wilfrid, qui parle d'autorité en sa qualité de chef, n'a pas dit un mot.

M. Wilson a promis qu'il ferait tout son possible auprès du gouvernement, pour s'engager à s'occuper de ces questions, mais Sir Wilfrid ne souffle mot au sujet des promesses de son collègue.

Dans les circonstances, ce silence du chef est significatif, et en dit bien long aux électeurs de Laval. M. Monk ex-



M. J. G. H. BERGERON, candidat conservateur dans la division Saint-Jacques.

mer ces promesses, pour voir démontrer le par- ti libéral les uns après les autres, une fois arrivé au pouvoir.

LE PARLEMENT ET LES CONTINGENTS

Sir Wilfrid a essayé de se disculper à propos de l'envoi des contingents dans le sud africain.

A propos de cette question brûlante, je crois avoir affirmé nettement la po-

chaque fois qu'il s'agit des actes les plus importants de son administration, depuis son avènement au pouvoir.

Avez-vous jamais entendu parler de la participation du Canada aux guerres de l'empire, avant l'arrivée de M. Laurier au pouvoir? Jamais. Voici comment il se fait que nous ayons été amenés à participer à la guerre du Sud-Africain. En 1897, alors que la guerre du Transvaal n'avait pas encore éclaté, M. Laurier partit pour l'Angleterre où il alla représenter le Cana-



M. EMILE LEONARD, candidat conservateur dans Laval, son comté natal.

prime son étonnement quand M. Laurier déclare que son gouvernement n'a jamais songé à imposer de candidat nul part, mais pas plus tard qu'hier soir. M. Drouin, le candidat du gouvernement, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de se retirer, si les instances de Sir Wilfrid Laurier lui-même et M. Brunet étaient acceptées comme candidat du gouvernement, après avoir été exclu par M. Tarte et Gouin, à l'assemblée de samedi.

Devant la réprobation populaire, le gouvernement a dû retirer son candidat dans Saint-Jacques, après avoir en fait qu'il aurait été écarté.

Dans la lutte actuelle, il s'agit de savoir si le gouvernement Laurier a tenu ses promesses, et il suffit d'en-

visager ces promesses, pour voir démontrer le par- ti libéral les uns après les autres, une fois arrivé au pouvoir.

da aux fêtes jubilaires. Là, un chanteur subit d'opéra chez notre premier ministre. De démocrate jusqu'à la moelle qu'il était, il devint épris des honneurs et des titres et un beau matin, selon la rumeur, il se trouva couvert de décorations et de titres et il fut forcé de les accepter. Alors, M. Laurier s'engagea dans une voie toute nouvelle. Quelques jours plus tard, dans un grand banquet donné aux représentants des colonies, il prononça ces discours où il assurait la main patrie, que fois qu'il s'agit de questions importantes, qui engageaient le pays tout entier. Or, l'accusation de M. Laurier de mentir, de se faire le fournisseur et son sang et son argent.

La Nomination dans St-Jacques

L'assemblée d'hier au marché Saint-Jacques. M. Bergeron adresse la parole. M. H. Bourassa, M. P., dit qu'il n'a pas promis son appui à l'échevin Brunet, et qu'il n'a encore rien à faire avec l'élection actuelle.

Vers deux heures, hier après-midi, près de 1,000 personnes se pressaient au marché Saint-Jacques, coin des rues Ontario et Amherst, pour assister à la nomination officielle des candidats à l'élection partielle du quartier St-Jacques.

L'assemblée s'ouvrit à deux heures précises par la lecture des noms et qualifications des candidats par M. P. M. Durand, avocat, l'officier rapporteur. Ce dernier annonça que MM. G. H. Bergeron, avocat de Montréal, et Joseph Brunet, manufacturier, aussi de Montréal, étaient les candidats à l'élection de St-Jacques.

Le bulletin de présentation de M. J. G. H. Bergeron est signé par les personnes suivantes:

Simon Beaudin, 1608 Notre-Dame; Joseph Bisillon, 272 Sherbrooke; Pierre Basile Mignault, Rodolphe Monty, La. Loranger, Alfred Beaudin, Louis Masson, A. Marsan, Paul St-Germain, L. J. A. Cressé, Tancrède Pagnuelo, Edmond Brossard, Joseph Théberge, Cardinal, Ouellet, Nardisse P. Bédard, Joseph Jubinville, Alfred Durand, Thomas A. Beaudin, Joseph Venne, Georges Coutlée, O. G. Coutlée, L. Henri Sénécal, Ephrem Benoit, B. Charbonneau, Edmond Benoit, Thomas Martin, Magloire Larue, Wilfrid Pagnuelo, Joseph S. Lamarche, L. Henri Archambault (avocat), L. Henri Archambault (étudiant), J. Odilon Sénécal, J. Chas. Lacoste, Gilbert Mireault, Joseph de Boissière, Léon Adolphe Chauvin, Jules N. Mathieu.

Liste des signataires du bulletin de l'échevin J. Brunet:

Arthur Deslisle, 345-137 rue Dorchester; Chas. Bédard, 137 rue Dorchester; Arthur Tourville, 273 St-Denis; Joseph Patenaude, François Payette, Désiré Henri Bédard, Anselme Labrecque, Azarie Brault, Albert St-Martin, Jean Louis Comte, Mésérie Laurier, Adolphe LeFebvre, J. Lambert, A. P. P. Albert Gareau, Henri St-Pierre, J. Aimé Terroux, Pierre Lamoureux, Adolphe Dépatie, Pierre E. Marice, C. E. de Lamirande, Ovide Dudemaine, Fridolin Robitaille, Edmond Méphraux, F. Chamberland, F. O'Connor, André Meunier, Louis J. Derome, Hubert Cadieux, Edouard Barrette, Benjamin Drolet, G. Gaudry, O. Dufron, Alfred Goulet, Séraphin Vinet, Arthur Bisillon, Geo. Smith, Jos. Quesset, Alex. Cardinal, Louis Vaillancourt, Horstius Las Laurendeau, Ferdinand Desnoyers, Arthur Lemieux, Doris Couture, Louis F. Bédard, Horace David, Arthur Brunet, A. Desbureau, Placide Brunet, Henri Lacroix.

Après la nomination, l'échevin Brunet a dit les quelques mots suivants: Messieurs, je vous remercie. Merci, J'ai l'estomac faible et je ne puis pas parler longtemps. Merci.

L'échevin Kennedy appelé à présider l'assemblée à la suggestion de M. Bergeron, vint alors en deux mots, prit à son tour la parole. Il dit en substance qu'il désirait avoir une libre discussion sur la politique actuelle, puis, il commença à exposer son programme.

Une dizaine d'interlocuteurs connus comme n'ayant pas droit de vote essayèrent de faire du tapage, mais ils furent définitivement mis à l'ordre par les auditeurs paisibles, envoyés de ne pouvoir entendre.

M. Bergeron dit quelques mots d'ex-

lications au sujet de sa candidature. Une élection s'est présentée dans la division Saint-Jacques, il a reçu, de la part d'un certain nombre d'électeurs, influents, l'invitation de faire la lutte. Jeudi dernier on lui a présenté une réquisition convertie de noms très importants et il a accepté de se porter candidat, parce que les électeurs le demandaient. Il a été, lundi dernier, aux instances des contribuables. Il se réservait pour le comté de Beauharnois, mais vu que ce dernier n'est pas encore ouvert, M. Bergeron se trouve libre. M. Lorr, le député de Beauharnois a profité d'une erreur technique pour porter en appel la cause de sa contestation, afin d'avoir du délai et de faire la prochaine session.

M. Bergeron explique toute l'importance qu'il y a pour la partie Est de Montréal d'être représentée en Chambre par un député assez libre du gouvernement pour travailler sans entraves à l'amélioration du port et de la navigation du Saint-Laurent. Il n'a accepté que parce qu'il croyait pouvoir se rendre utile à ses électeurs et sans s'occuper de savoir si les libéraux sont divisés. Il ne croit pas qu'il soit digne pour un homme qui a profité de dissensions chez ses ennemis pour espérer un triomphe. Il croit qu'il y a dans la divise assez d'électeurs intelligents et sérieux pour appuyer la candidature d'un homme indépendant. Son intention est de faire à M. Brunet, son ami, une lutte politique et non personnelle, car les électeurs, qui sont sérieux, ont horreur des personnalités.

Après avoir dit quelques mots de la politique générale, le candidat conservateur reprit son siège au milieu des applaudissements.

Il a été créé cinq auditeurs exceptionnels.

L'orateur suivant fut M. Camille Piché, avocat, qui demanda à lever la séance, puis il cria un formidable hurra pour le parti libéral; son zèle eût d'ailleurs plus d'effet qu'il ne le méritait.

M. Bisillon dit ensuite quelques mots et convoca tous les électeurs paisibles à assister aux assemblées des comités de M. Bergeron, où ce dernier pourrait exposer son programme sans se voir interrompu par des gens qui ne sont même pas qualifiés.

M. Gareau, du club Létellier fut le dernier orateur, il ne dit que quelques mots.

Après l'assemblée, les nombreux amis de M. Bergeron entourèrent le nouveau candidat et lui prodiguèrent d'unanimes poignées de main.

La "Patrie" d'hier soir, dit au sujet de la nomination dans Saint-Jacques:

"M. l'échevin Brunet était accompagné de MM. Henri Bourassa, député de Labelle, et Godfroy Langlois, Arthur Geoffroy et l'échevin Lamoignon."

Ceci est de nature à faire croire que M. Bourassa appuie M. Brunet, or, nous avons rencontré le député de Labelle qui nous a déclaré qu'il n'avait pas accompagné M. l'échevin Brunet à la nomination, mais qu'il avait été causé quelques minutes avec lui sur un terrain neutre et qu'il n'avait pris aucune part à la campagne actuelle dans Saint-Jacques.

La question est-elle réglée? Non, elle est enterrée. M. Laurier, vous l'avez enterrée cette question nationale, mais triste fossure, vous l'avez enterrée vivante. Ce n'est plus le temps de faire une affaire nationale, mais nous avons le droit de demander compte à M. Laurier d'avoir sacrifié les droits de la minorité manitobaine. Un autre grief de la part des électeurs contre le gouvernement Laurier, c'est la manie de tout sonder les affaires du département d'immigration. Le temps est venu pour les électeurs d'approuver ou de désapprouver les actes qui se commettent à la faveur du régime actuel. Les comptes rendus constatent que \$35,000 de bonus ont été données pour importer ici des Doukolors et des Galiciens; le gouvernement se montre plein de sollicitude pour ces étrangers qu'il établit dans les plus belles parties de notre domaine national, et pendant ce temps, nos jeunes gens, nos fils de famille prennent le chemin de l'exil, faute d'encouragement de la part de nos gouvernements. Une telle politique mérite la sévère condamnation des électeurs indépendants du pays.

M. Laurier, au cours de ses remarques, a oublié aussi d'expliquer en vertu de quel principe, il a accordé une préférence de 35-1-3 pour cent aux riches industriels anglais sur nos marchés, quand nous ne recevons rien en retour.

J'ai proposé moi-même en Chambre une motion à l'effet de mettre fin à cette politique désastreuse, mais Sir Wilfrid et ses partisans ont tout vu comme un seul homme cette motion. Le parti conservateur, lui, est pour la politique de "donnant, donnant". Il veut une préférence mutuelle; les nous accordons une préférence aux marchandises anglaises sur nos marchés, qu'on protège également nos produits contre la concurrence étrangère, sur le marché anglais. C'est là une saine politique, que se recommande à l'attention des électeurs. J'ai été étonné tout à l'heure d'entendre M. Wilson proclamer que depuis que nous sommes sous le régime libéral, nous avons le droit de faire nos traités.

Or que vient-il de ce passer? L'Angleterre vient de conclure un traité de commerce avec l'Allemagne et nous avons justement été exclus des avantages de ce traité, à cause de la préférence que nous avons accordée à l'Angle-

terre.

Maintenant, messieurs, il me reste à parler d'une question qui mérite toute votre attention, puisqu'elle a servi de prétexte au parti libéral pour se hisser au pouvoir. A propos de cette question, vous vous en rappelez, Sir Wilfrid Laurier et ses lieutenants vous en ont fait de belles promesses.

Qu'est-il résulté de ces promesses selonnes?

C'est là une politique subversive et si vous permettez au gouvernement de la continuer, c'est la fin de notre système représentatif. Car, si le peuple, par ses représentants, ne doit pas être consulté, à quoi bon avoir des sessions, qui coûtent chaque année, des centaines de mille dollars au pays.

Le parti libéral, lui, est pour la politique de "donnant, donnant". Il veut une préférence mutuelle; les nous accordons une préférence aux marchandises anglaises sur nos marchés, qu'on protège également nos produits contre la concurrence étrangère, sur le marché anglais. C'est là une saine politique, que se recommande à l'attention des électeurs. J'ai été étonné tout à l'heure d'entendre M. Wilson proclamer que depuis que nous sommes sous le régime libéral, nous avons le droit de faire nos traités.

Or que vient-il de ce passer? L'Angleterre vient de conclure un traité de commerce avec l'Allemagne et nous avons justement été exclus des avantages de ce traité, à cause de la préférence que nous avons accordée à l'Angle-

terre.

Maintenant, messieurs, il me reste à parler d'une question qui mérite toute votre attention, puisqu'elle a servi de prétexte au parti libéral pour se hisser au pouvoir. A propos de cette question, vous vous en rappelez, Sir Wilfrid Laurier et ses lieutenants vous en ont fait de belles promesses.

Qu'est-il résulté de ces promesses selonnes?

C'est là une politique subversive et si vous permettez au gouvernement de la continuer, c'est la fin de notre système représentatif. Car, si le peuple, par ses représentants, ne doit pas être consulté, à quoi bon avoir des sessions, qui coûtent chaque année, des centaines de mille dollars au pays.

Le parti libéral, lui, est pour la politique de "donnant, donnant". Il veut une préférence mutuelle; les nous accordons une préférence aux marchandises anglaises sur nos marchés, qu'on protège également nos produits contre la concurrence étrangère, sur le marché anglais. C'est là une saine politique, que se recommande à l'attention des électeurs. J'ai été étonné tout à l'heure d'entendre M. Wilson proclamer que depuis que nous sommes sous le régime libéral, nous avons le droit de faire nos traités.

Or que vient-il de ce passer? L'Angleterre vient de conclure un traité de commerce avec l'Allemagne et nous avons justement été exclus des avantages de ce traité, à cause de la préférence que nous avons accordée à l'Angle-

terre.

JOHN MURPHY & CIE

Grande Vente d'Ecoulement
durant le mois de Janvier.

Escomptes de 10, 15, 20, 25, 33, 50, 75 pour cent.

Valeurs Extraordinaires dans la Porcelaine et la Verrerie

Pour réduire notre stock un peu avant l'inventaire annuel, nous avons placé des tables assorties de Porcelaine et de Verrerie dans notre nouvel annexe; les valeurs en seront jugées extraordinaires, comparées aux autres lignes de bargains ordinaires.

Réductions spéciales dans les Articles en Cuir, etc.

Sacs chataigne pour dames, en peau de phoque et de singe, valant \$2.00 par \$1.00, \$3.00 pour \$1.50, \$5.00 pour \$2.50, \$8.00 pour \$4.00, etc.

Sacs pour épluchettes pour dames, en peau de phoque, de singe, de chamois, etc. Prix depuis \$2.00 à \$12.00, tous pour écouler à moitié prix.

Valises pour hommes, en peau de phoque. Prix depuis 40c à \$11.50, pour écouler à moitié prix.

Seulement 50 volumes reliés en cuir: de Byron, Burns, Milton, Scott, Whittier, Cooper, Shakespeare, Browning, Wordsworth, Goldsmith, régulier \$1.38, pour 69c chaque.

75 Boîtes à Aiguilles pour dames sur les tables du centre pour écouler à moitié prix, par exemple: 20c pour 10c, 25c pour 12c, 50c pour 25c, etc.

Seulement 25 Broses militaires pour les cheveux, en boîtes de cuir solide. Valant depuis \$1.50 à \$8.00 chaque, pour écouler à moitié prix.

250 pièces de Dentelles assorties, pour être écoulées à moitié prix.

200 pièces de Rubans de couleurs assorties, pour écouler à moitié prix.

50 pièces de Guimpes noires et de couleurs assorties, pour écouler à moitié prix.

JOHN MURPHY & CIE,

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.
CONDITIONS COMPTANT. Téléphone 2740



Maison Labonté

Angle Ste-Catherine-Montreal

VENTE ANNUELLE DE JANVIER

Les prix auxquels nous vous offrons la balance de nos marchandises d'hiver, durant cette vente, sont si bas, que vous trouverez un avantage marqué en achetant dès maintenant ce dont vous croyez avoir besoin pour l'hiver prochain. Rappelez-vous aussi que vous avez encore quatre mois de froid à passer, Y êtes-vous préparés?

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit. — No. 17328. — O. Proulx et al. demandeurs, vs. H. Bourdon, défendeur. — Le 30e jour de janvier 1902 à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 819 rue Visitation en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. — Conditions: argent comptant. — Montréal, 8 janvier 1902. — L. E. Bachand, H.C.S. 19-1

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit. — No. 17363. — O. Proulx et al. demandeurs, vs. H. Bourdon, défendeur. — Le 30e jour de janvier 1902 à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 150 rue Châteauguay, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. — Conditions: argent comptant. — Montréal, 8 janvier 1902. — L. E. Bachand, H.C.S. 19-1

La Construction navale aux Etats-Unis

Conclusions d'une étude allemande. Ce que supposent les Yankees

Berlin, 9. — Tard Schwartz, ingénieur des constructions navales, vient d'adresser à l'état-major général de la marine son rapport sur les constructions navales aux Etats-Unis.

M. Schwartz dit que tous les principaux chantiers des Etats-Unis lui ont donné toutes facilités pour faire son enquête. Les matériaux pour la construction des navires en acier s'obtiennent à plus bas prix aux Etats-Unis que dans n'importe quel autre pays, et la seule chose dont on se plaint est la fluctuation des prix, qui rend difficile pour les Américains la concurrence avec les constructeurs de navires des pays étrangers. Dans cet ordre d'idées M. Schwartz déclare que, dans l'espace de quatre mois, les prix des matériaux aux Etats-Unis, ont subi des fluctuations de 200 pour cent provenant d'un manque de stabilité du marché, et que cela amènera probablement les constructeurs américains à former une combinaison avec les producteurs d'acier.

Il dit encore que le nouveau syndicat des constructeurs de navires aux Etats-Unis sera, en matière de constructions navales, l'association la plus riche et la plus vaste du monde et qu'elle emploiera ses ressources à rendre les constructions économiques par la coordination des méthodes usitées aujourd'hui pour l'obtention des matières premières et par la centralisation de la direction des travaux de construction de navires. Les exposés du rapport de l'ingénieur allemand sont pressés que tous accompagnés de faits à l'appui, et il conclut par ces mots: "Nous voyons donc que les Américains s'efforcent, par tous les moyens dont ils disposent, de placer leur industrie de constructions navales dans une position qui leur permette de faire concurrence à tout part, aux chantiers anglais établis de longue date, et d'autre part, à la jeune, mais progressive industrie de construction de navires de l'Allemagne".

DANS L'ARMÉE ESPAGNOLE

On est mécontent de la loi sur le mariage

Madrid, 4. — La plus grande agitation règne dans l'armée espagnole, à la suite d'un décret du ministre de la guerre qui défend aux officiers âgés de moins de 25 ans ou n'ayant un revenu de 2500 à la paye d'un capitaine de se marier. La paye d'un capitaine de l'armée espagnole est de 250 pesetas par mois.

Cette nouvelle décision est mal venue, et fait l'objet de nombreux commentaires. Il est très rare, en Espagne, qu'un officier ait une fortune personnelle et à la suite de ce décret, les officiers rencontreront de nombreuses difficultés pour se marier.

On peut à peine comprendre le but du décret, mais le bruit court qu'il a été émis en vigueur par le général Weyler, ministre de la guerre, pour empêcher le mariage de son fils.

La fiancée du fils du général Weyler, Mlle Consuela de Lang, est fort jolie; elle est apparentée au marquis de Zafra, au marquis Fevra, le Vego, à la marquise de Perina, aux Condes de Val et aux del Aguila.

LA PENETRATION FRANCAISE A MADAGASCAR

Mort de deux braves officiers

Paris, 9. — Les correspondances par le dernier courrier de Madagascar nous apprennent que la pénétration dans le sud de l'île continue dans de bonnes conditions. Suivant la méthode constante employée à Madagascar, on a évité l'emploi de colonnes militaires, et on s'est appliqué à étendre de plus en plus le réseau d'épaves jusqu'à ce qu'il couvrent entièrement les régions encore impénétrées. C'est ainsi que les bandes rebelles ont été amenées à faire leur soumission, et que Taitia, le principal chef des dissidents, de faire la remise de ses fusils. Les colons pourront, désormais, pénétrer dans ces régions plus peuplées qu'on ne le croyait à l'origine et très riches en bétail, ainsi que le constatent les rapports des officiers français et ceux de l'explorateur Granddier, qui vient de rentrer à Tamatave après avoir exploré tout le sud de l'île et va s'embarquer pour le Sud-Africain.

Pendant ces opérations, on a malheureusement à déplorer la perte de deux officiers: le capitaine Astoin, de la légion étrangère, et le lieutenant Mousnier-Buisson, de l'infanterie coloniale, tués dans des embuscades tendues par les rebelles dans ce pays difficile et couvert d'épaves jusqu'à ce qu'il couvrent entièrement les régions encore impénétrées. C'est ainsi que les bandes rebelles ont été amenées à faire leur soumission, et que Taitia, le principal chef des dissidents, de faire la remise de ses fusils.

LES LOCOMOTIVES

Une grande fabrique en Canada

New-York, 9. — M. Akrell qui représente le trust des locomotives, a proposé aux capitalistes canadiens de faire souscrire un million de dollars par des Américains pour que les Canadiens souscrivent cinq cent mille dollars pour établir, en Canada, une manufacture de locomotives qui pourrait devenir le plus grand établissement du monde dans cette industrie.

On dit qu'il a réussi à intéresser Sir Charles Rivers-Wilson au projet. Il n'a pas voulu dire où les usines seraient érigées.

Le travail du dimanche en Belgique

Bruxelles, 9. — On annonce qu'un projet de loi est à la veille d'être soumis à la chambre de représentants, sous les auspices du conseil supérieur du travail, afin de rendre facultatif le travail du dimanche.

Aucune intervention ne sera faite désormais entre ceux qui auront libéralement passé un contrat dans lequel ils auront reconnu que le travail du dimanche favorise leurs intérêts mutuels.

Un cerf tué à coups de pierre

Londres, 9. — Un télégramme de Dublin au "Times" dit que, dans une récente chasse à courre, le cerf poursuivi a été tué à coups de pierres par les campagnards. C'est la troisième fois que le fait se produit dans les réunions de chasse de cette saison.

La Coqueuche-Rhume Rhuma

LES FEMMES BOERS

Font le coup de feu. De Wet, plus acharné que jamais, veut envahir le Natal

Cape Town, 8. — La dernière capture de la colonne de Kimberley est un laager boer, près de Mokwan (avec un grand nombre de bestiaux), qui était gardé par des femmes sous le commandement de la femme du commandant. Cent cinquante femmes agissaient comme cow-boys et il n'y avait que six hommes attachés au camp.

Cape Town, 8. — Au lieu de rechercher la paix, les Boers ont apparemment résolu de continuer la guerre et de diriger leurs opérations principalement contre le Natal. Ils disent que les Anglais ont détruit leur pays et qu'ils n'ont plus rien à perdre. M. Kruger n'a aucune influence sur les Boers en campagne.

Il peut se produire des défections de temps en temps, mais la masse est décidée à lutter jusqu'à la fin.

C'est DeWet qui sonne le clairon de la résistance.

Les nouveaux plans des Boers comprennent une invasion du Natal, en passant par Drakensburg. DeWet sera le principal agent de ce mouvement, et Botha coopérera, du nord. Grâce à l'arrivée des Swazis les Boers ont réussi à faire transporter au delà de la frontière des armes et munitions qui leur ont été expédiées d'Europe.

Schalkburger et Reitz continuent de

EN AFRIQUE-SUD

Les périodes de repos

Londres, 8. — Le correspondant du "Times" dans l'Afrique du sud a télégraphié d'Emberia, dans le sud-est du Transvaal, que l'absence de nouvelles de l'est du Transvaal est due à ce fait que les colonnes du général Bruce Hamilton ont détourné dans les dépôts pour s'y ravitailler et se remonter en chevaux, et les membres se sont révoltés contre cette mesure prise par le ministre à la suite d'un rapport de l'administrateur général. Un acteur bien connu, M. Féridy, a même donné sa démission pour ce motif. La part de chacun des sociétaires dans les bénéfices de la dernière année n'a été que de 12,000 francs, alors qu'elle s'est élevée dans certaines années à 45,000 francs.

M. Mounet-Sully a déclaré dans une entrevue qu'il a eue aujourd'hui avec un journaliste, que c'était une honte de voir la Comédie-Française ainsi entraînée vers la ruine. "C'est la faillite et l'écroulement, a-t-il dit, tous nos droits ont été violés et notre histoire mutilée."

M. Coquelin jeune est peut-être encore plus féroce en déclarant que, si Claretie ne voulait pas démissionner, on devait le contraindre, et que c'était à son indolence, et non à son inexpérience et à son ignorance que le théâtre devait sa ruine, il a ajouté que tout maintenant était chancelant et à la veille de s'écrouler.

M. Claretie est, dit-on, énergiquement soutenu par le ministre de l'instruction publique et conserve toujours ses fonctions d'administrateur général.

A la Comédie Française

La discorde règne en mairesse

Les acteurs sont furieux contre Claretie

Paris, 9. — Le conflit entre les membres et la direction de la Comédie-Française est plus sérieux que jamais.

Le comité de lecture a été aboli parce qu'il acceptait des pièces qui tournaient en farces, et les membres se sont révoltés contre cette mesure prise par le ministre à la suite d'un rapport de l'administrateur général. Un acteur bien connu, M. Féridy, a même donné sa démission pour ce motif. La part de chacun des sociétaires dans les bénéfices de la dernière année n'a été que de 12,000 francs, alors qu'elle s'est élevée dans certaines années à 45,000 francs.

M. Mounet-Sully a déclaré dans une entrevue qu'il a eue aujourd'hui avec un journaliste, que c'était une honte de voir la Comédie-Française ainsi entraînée vers la ruine. "C'est la faillite et l'écroulement, a-t-il dit, tous nos droits ont été violés et notre histoire mutilée."

M. Coquelin jeune est peut-être encore plus féroce en déclarant que, si Claretie ne voulait pas démissionner, on devait le contraindre, et que c'était à son indolence, et non à son inexpérience et à son ignorance que le théâtre devait sa ruine, il a ajouté que tout maintenant était chancelant et à la veille de s'écrouler.

M. Claretie est, dit-on, énergiquement soutenu par le ministre de l'instruction publique et conserve toujours ses fonctions d'administrateur général.

LA PEINE CAPITALE

Six blancs seront pendus le même jour dans la Caroline du Nord

Raleigh, C. du N., 9. — Le gouverneur Aycock a fixé au mercredi, 25 février, la pendaison de six blancs. Par l'exécution en bloc est sans précédent dans les annales criminelles de cet Etat. Dans chaque cas, il y a eu appel à la loi suprême, mais celui-ci a été refusé. Les quatre des condamnés seront pendus à Asheville pour vols commis à Wilson, C. du N., un autre le sera à Wilson, pour meurtre. Ce sera la première exécution en cette ville depuis la guerre. Le sixième sera exécuté à Lincoln, pour vol, au cours duquel il avait blessé gravement à coups de couteau, une femme dont l'état était intéressant.

Président de Columbia

New-York, 9. — Le professeur Nicholas Murray Butler vient d'être nommé président de l'Université Columbia, en remplacement de M. Seth Low, du maire de New-York.

Les souscriptions à l'emprunt français

Paris, 8. — Voici les résultats complets de la souscription à l'emprunt français de 365 millions, soit d'un peu moins de 8 millions de rente.

Il a été souscrit: A Paris, 186,663,120 frs de rente; en province, 9,902,737 frs de rente; total 196,565,857 frs de rente.

Il a été versé: A Paris, 933,315,600 fr. et en province, 49,513,685 francs, au total, 982,829,285 francs.

L'emprunt a été couvert près de 25 fois.

L'insurrection au Venezuela

Ce qu'en pense l'ex-président Andrade

LE ROLE DE CASTRO

Colon (Colombie), 6 janvier. — Le général Andrade, ancien président du Venezuela, qui est arrivé hier de Caracas, a eu ce matin, dans le train de chemin de fer allant à Panama, un entretien au cours duquel il a dit:

"C'est pas le Venezuela, mais bien Castro, qui est l'ennemi de la Colombie. Les Vénézuéliens n'ont absolument aucun droit de faire la guerre à la Colombie. Ces deux Etats n'ont pas cessé, durant les 70 dernières années, de se regarder comme des républiques sœurs, unies par les nœuds de la plus étroite amitié, et les voix pour la première fois ennemies, grâce aux machinations de Castro".

Se référant aux troubles intérieurs du Venezuela, le général Andrade a dit qu'il voyait, non sans plaisir, la nation cubaine se lever contre Castro, et que son opinion était que le gouvernement de Castro, pouvait, d'un moment à l'autre, être renversé.

En ce qui concerne Matos, Andrade a fait remarquer qu'il était immensément riche, honorable et un gentilhomme accompli, très estimé et appuyé par de nombreux partisans.

Dès que Castro sera renversé, Matos portera probablement sa candidature à la présidence.

Colonial... House

Square Phillips.

GRANDE VENTE AVEC ESCOMPTÉ ANNUEL!

Escompte sur les Effets pour Hommes!

DEPARTEMENT DE COUPE

TABLER SPECIALE:

Beau Tweed Ecossais pour habits, prix régulier \$22.00 par habit. Prix en Janvier..... \$18.00 par habit

1,000 verges d'Effets à pantalons, prix régulier \$7.00 et \$8.00 la paire. Prix en Janvier..... \$5.00 la paire

"Smoking Jackets" japonaises, brunes, rouges, bleu-marin, en soie piquée.

A Moitié Prix

HABITS TOUT FAITS

TABLER SPECIALE:

Contenant "Reefers" d'enfants, Habillements pour jeunes, Habits d'hommes; tous réduits à..... \$2.00 chaque

ARTICLES POUR HOMMES

TABLER SPECIALE DE CRAVATES

Anciens prix 20c, 25c, 30c; tous réduits à..... 10c

Tables Spéciales de Cravates (des meilleures qualités), tous les goûts.

A Moitié Prix

Ligne originale de Foulards de Soie pour hommes.

A Moitié Prix

Boutons de Poignets en or plaqué pour hommes, Epingles de Cravates, Boutons de Cols, etc.

A moins de 20 pour cent

CHAPEAUX ET CASQUES D'HOMMES

8 lignes de Chapeaux "Derby" (couleurs)..... A Moitié Prix

3 lignes de Chapeaux "Fedora"..... A Moitié Prix

CANNES, 20 pour cent

PARAPLUIES POUR HOMMES, 10 pour cent

CHAUSSURES, BOTTINES ET SOULIERS D'HOMMES

Sujets à un escompte variant de 15 à 25 pour cent.

MALLES ET VALISES

En cuir brun "Gladstone," de \$11.50 à \$15.50—A Moitié Prix

Autres escomptes dans ce département—15 à 25 pour cent

En sus, 5 pour cent comptant sur tous les autres escomptes et réductions.

Attention spéciale donnée aux commandes par la poste.

HENRY MORGAN & CO.

MONTREAL

MENUES DEPECES

—A Cleveland (Ohio), le conseil municipal a voté un projet réduisant à 3 cents le prix des places dans les tramways.

—Le voilier "Doris", de Baltimore, s'est jeté sur les rochers à Boynton, sur la côte sud-est de la Floride. On le croit totalement perdu.

—Une explosion de poudre s'est produite hier matin dans un appentis près du chemin de fer de Pennsylvanie, à Philadelphie. Un ouvrier a été tué et les maisons voisines ont été endommagées.

—Deux bandits qui ont tué la semaine passée, dans une embuscade, le shérif de Casper (Wyoming), viennent d'être enfermés dans la prison de cette ville. La foule indignée s'amasse autour de la prison pour appliquer la loi de Lynch aux bandits.

Maux de Gorge—Baume humal

25-16-17

DUPUIS FRERES

Nos magasins sont fermés à 6 hrs chaque soir, les samedis exceptés.

Nous venons justement de clore notre inventaire. Nous avons trouvé une quantité énorme de coupons de toutes sortes, dont nous voulons nous débarrasser à n'importe quel prix. Il y a des milliers d'articles qu'il serait trop long d'énumérer, et nous ne pouvons que vous dire que vous trouverez de ces valeurs étonnantes à des prix ridiculement bas. Si vous avez besoin de quelque chose pour orner votre maison ou pour votre usage personnel, venez nous voir sans délai, et vous ferez gagner de l'argent.

Nous avons vendu, cette année, une quantité énorme de manteaux et de blouses pour dames. Il semble que toutes les dames de Montréal s'étaient donné rendez-vous à nos magasins, pour faire leurs achats de blouses et de manteaux. Vous pouvez aisément concevoir les balances de lots qu'une pareille vente laisse nécessairement derrière elle. Demain et les jours suivants, nous sacrifierons tout ce qu'il nous reste de ces manteaux et de ces blouses, aux prix suivants:

180 Manteaux noirs et en couleurs pour dames. Ces manteaux étaient bon marché à des prix variant de \$4.00 à \$6.00.	72 Manteaux noirs et en couleurs pour dames, valeur réelle \$10.50 à \$15.00.
Votre choix maintenant pour..... \$1.25	Votre choix maintenant pour..... \$3.25
98 Manteaux noirs et en couleurs pour dames, valeurs exceptionnelles à des prix variant de \$6.50 à \$10.	
Votre choix maintenant pour..... \$2.25	

Tous nos manteaux pour dames, sont réduits dans la même proportion. Nous préférons les sacrifier aujourd'hui que de les garder jusqu'à la saison prochaine.

BLOUSES

Blouses pour dames, en flanellette importée, serge tout tissu et alpaga, etc., etc., valeurs incomparables à des prix variant de 75c à \$1.50 sont maintenant réduites à..... 50c

Blouses en satin noir, pour dames, dans toutes les grandeurs, prix réduits de \$1.25 à \$2.50.

Votre choix maintenant seulement..... \$1.00

Réduction énormes dans le Département des Dentelles

Il est plus agréable de compter de l'argent que de mesurer des dentelles. C'est ce que pensait un grand importateur qui avait de faire son inventaire, nous a vendu à un bas prix inouï, une quantité énorme de magnifiques dentelles.

Nous avons des milliers de verges de riches dentelles, que nous offrons à la moitié, au tiers, et même au quart de leur valeur réelle.

Des dentelles dont les prix étaient de 15c à 18c la verge, sont maintenant réduites à..... 21c

Des dentelles dont les prix étaient de 20c à 25c la verge, sont maintenant réduites à..... 5c

Des dentelles dont les prix étaient de 27c à 35c la verge, sont maintenant réduites à..... 10c

DUPUIS FRERES,

LE GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL DE L'EST,

Nos 1571 à 1589 Rue Ste-Catherine.

Madame Paul Labbé

GUERIE PAR LES PILULES ROUGES.



"Le docteur disait que mes poumons étaient malades et que bientôt je serais en consomption, j'étais sous des soins de tous côtés, et je n'obtenais aucun soulagement, c'est alors que j'écrivais à M. Labbé, spécialiste de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. — Pour avoir et conseil, il me dit de prendre les 'PILULES ROUGES' et d'espérer, et aujourd'hui, c'est avec bonheur que je puis dire que mes poumons sont guéris et que les 'PILULES ROUGES' m'ont rendue dans une santé parfaite."

"MADAME PAUL LABBÉ,
St-Georges de Beauve, Qué."



La gravure ici reproduite est un fac-similé d'une boîte de PILULES ROUGES de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE. Lorsque vous irez acheter des PILULES ROUGES, apportez avec vous cette gravure et voyez à ce que la boîte de pilules qu'on vous vend en soit une copie exacte. L'étiquette est imprimée en rouge sur papier blanc.

Si toutefois vous marchez et ne tiens pas les véritables PILULES ROUGES, nous vous les enverrons franco, au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix qui est de cinquante centimes la boîte ou de deux piastres et demi pour six boîtes.

Lorsque vous écrivez pour des PILULES ROUGES, donnez une description de la maladie dont vous souffrez, afin que nos médecins spécialistes puissent vous donner les conseils dont vous avez besoin.

Adressez toutes vos lettres comme suit:

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE,
274 Rue St-Denis, Montreal.

N.B.—Les consultations gratuites pour les femmes se donnent tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, jusqu'à huit heures du soir, au No 274 RUE ST DENIS MONTREAL.



Un beau teint fait toujours plaisir.

L'ORIENTAL CREAM de L'EMBELLE. C'est le meilleur maquillage du monde. Il donne à la peau une blancheur parfaite et une douceur inimitable. Il est recommandé par les plus célèbres beautés du monde. Il est vendu partout où se trouvent les produits de beauté.

pour certain qu'il est fait convenablement. Acceptez par la contrepartie de mon semblant. Le Dr. A. Sayer dit à une dame de haut ton, une patiente: "Comme vous vous en servez, vous, les dames, je recommande la 'Crème de Gourmand' comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille dure six mois, même si on s'en sert tous les jours. LA POUDRE ET LES PILULES DE GOURMAND envoient sous le pli un prospectus sans endommager la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de toilette des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. FERO T. HOPKINS, Prop. 37 West 4th St., N.Y.

Envoyez pour avoir le catalogue complet des produits de beauté et des informations complètes sur cette préparation digne et recommandée.

"LE JOURNAL".

DANS L'AFFAIRE DE

DAME THEO. COULET,

Marchande de Chaussures, de la Cité de Montreal.

La sus-nommée m'a fait une cession volontaire de ses biens et effets pour le plus grand bénéfice de ses créanciers.

Les réclamations doivent être faites à mon bureau d'ici à quinze jours afin d'être colligées sur la feuille de dividende.

ALEX. DESMARTEAU, Cessionnaire, 133, rue Notre-Dame, Montreal, le 3 janvier 1902. 19-1.

Conjurés de la Croix Blanche

No 53 (Suite)

La lanterne de Pippo brillait derrière les feuilles détrempées d'un chardon. Esther s'en empara. Pippo était revenu, sans doute, car la trappe de fer, sous la croix peinte sur le mur, était levée, et les premières rumeurs, bruyantes et visqueuses, d'un escalier tournant, apparaissaient affluant le sol.

Monté sur d'excellents chevaux, le pair de Palmarverde et Lancelot de Peyl couraient au galop sur la route de

PAGE DES DAMES L'INNOMEE

Son nom? — Seul je le sais et ne le dirai pas. Le sable des chemins efface tous ses pas: Elle défend qu'on la connaisse!

Elle m'a dit: "Voici la fleur de ma jeunesse, mon nom: tout pour toi seul! Sans qu'il t'en aille, mon nom se perdra dans la nuit!"

Elle m'a dit: "Je suis ta grâce et ton soutien, l'humble flot qui résonne et dont nul ne dit rien, la source au bois pleins de mystère."

Son nom? — Seul je le garde, à tous je dois le taire. Si le nom d'un amant appartient à la terre, l'âme de l'épouse est à Dieu!

Elle aura glissé, chaste et discrète, au milieu des fleurs, sans laisser d'elle une ombre, un adieu. Pour moi seule a fleuri son âme!

En dehors des rumeurs de l'éloge ou du blâme, de mon foyer paisible elle est toute la flamme. Et ma tendresse est sa fierté!

Son nom? — Aux autres d'or seul je l'aurai chanté. Si haut-qu'il s'en ira dans le ciel emporté, doux et secret comme une étreinte!

— Mais si l'on prend mon cœur et qu'on l'ouvre au plein jour. Lors seulement, gravement, étreinte, étreinte. On t'y ira, cher nom d'amour!

Gustave ZIDLER.

Rayon de Soleil

Un homme au déclin de l'âge, le visage empreint d'une mélancolie tempérée de sérénité, se promenait en rêvant dans la forêt. L'or du ciel descendait entre les arbres qui frémissaient comme des harpes sous les mélodies des oiseaux, et les hautes herbes s'agitaient, houle d'émeraude, à la brise printanière dont les grissements parfumaient l'air, en son âme la sensation de l'infini.

Mais son extase s'enlaidit brusquement: au détour du sentier apparut un jeune homme, tête nue, les yeux hagards, la démarche incertaine, qui tout confus d'être surpris dans l'égaré du désespoir, murmura d'une voix sourde:

— Je me croyais seul ici. Voilà pour quoi j'exhalais des plaintes. Hélas! celle que j'aimais n'est plus! Elle était tout pour moi. Je me tuerai.

Les deux étrangers, mis en présence par la destinée, continuèrent ensemble leur route. Le vieillard dit gravement:

— Il est pour tous un rayon de soleil. — Un rayon de soleil quand le cœur est brisé! On voit bien que vous n'avez pas souffert.

— Moi? Le sort ne m'a pas épargné: ma femme et tous mes enfants sont morts; mes richesses plusieurs fois ont sombré dans les naufrages. Il ne me reste qu'une vieille robe infirmière. Un jour, après la perte de mon plus jeune fils, j'ai levé comme vous mon poing vers le ciel, j'ai blasphémé, j'ai crié à Dieu:

— "Bourreau! on a le droit de se tuer quand la coupe des tortures est pleine!"

— Oh! si l'on pouvait se tuer! Je me tuerai sur moi un rayon de soleil, le me ferai grâce. Mais c'est impossible!"

Je pris un revolver et m'échappai dans la campagne. Combien d'heures, ai-je marché? Je sais-je! J'étais fou. Or, tout à coup, je vis un tableau que me sortit de mon gémissement: un homme, une brute, frappait si fort qu'elle en était restée à terre. Une femme, la petite Héloïse, martyrisée les larmes, le crime odieux! Je pris Héloïse dans mes bras, je la serrai sur mon cœur. A-t-on vraiment le droit de se tuer quand des victimes humaines tendent vers vous leurs bras et que vous pouvez les secourir? Appel de la faiblesse à la force, tu dois être entendu. Le lâche seul ne perçoit que sa propre douleur. Chose sublime se dégage de ces cœurs: c'est l'amour, miracle source de jeunesse, cet amour qui donne et ne demande rien en retour! L'ajouta, grand par l'évocation de l'idéal même: — Me comprenez-vous?

Le jeune homme lui étreignit la main en silence.

Ils étaient arrivés à la porte d'une maisonnette toute moussue, embaumée de l'odeur des lilas. Assise à l'ombre d'une tonnelle, une femme que les firmes et l'âge affaiblissaient, tenait sur ses genoux une fillette ravissante. Le couchant éclairait la tête blanche et la tête blonde. L'enfant s'élevait joyeusement:

— "Héloïse! héloïse! pas si vite; dit la vieille femme."

Mais Héloïse était déjà pressée bien fort contre la poitrine où sa chevelure roussissait en ondes dorées. Ses yeux étaient levés vers le ciel, les lèvres vermeilles. Elle gazouillait, elle riait en notant ses petits bras au cou de l'homme, qui crovait ne plus jamais aimer, et qui adorait.

Bonjour, père.

— Bonjour, mon Rayon de Soleil!

— Bonjour, mon Rayon de Soleil!

NOELLE HERBAY.

Cueillette

— Un fauteuil historique. — On a vendu, l'autre jour, à la salle des ventes, un fauteuil de velours rouge qui, malgré son aspect modeste avait une histoire.

Pas très jeune, d'ailleurs, ce fauteuil à cadre empire. Il était né du 18 brumaire, ce qui prouve que, parfois, les révolutions font comme M. Jourdain, des choses utiles sans le savoir.

Lorsque, à l'appel de Lucien Bonaparte, la troupe évahit le conseil des Cinq-Cents, les députés, plus familiers avec la sonnette que leur Président, saisi des bavardages, soulevés par les fenêtres. On était heureusement au rez-de-chaussée et cette démonstration fut moins dangereuse que celle de Prague.

Alors, à la hâte, déposé leur toque de velours rouge, et lorsque cet intermédiaire politique fut posé, la salle des délibérations impériales de Cloud sembla un magasin d'accessoires de théâtre. Toques, plumes, épées de parade et toques pourpres jonchaient le parquet. Des cinq cents robes parlementaires, le gouvernement économe fit faire desbaquettes et des fauteuils qui furent répartis entre les différents palais et ministères. Après avoir assise, cette magistrature assise, c'est la revanche des choses utiles.

Bossuet avait, quinze ans, lorsqu'il fut présenté un soir des marquis de Feuguères, son protecteur.

— Madame, dit Feuguères, ce jeune homme de Navarre est prodigieux. Il prêche sans préparation sur n'importe quel sujet. Voulez-vous le mettre à l'épreuve?

— Il est étonné, répondit la marquise, ne serait-ce point abuser?

— Et pardieu, interrompit Voiture, consentez Madame, nous n'aurons jamais entendu prêcher si tôt ni si tard. (Il faisait allusion à l'âge de l'élève.)

Les personnes présentes insistèrent. Feuguères conduisit l'adolescent sous le sautoir de dans où se trouvait un fauteuil élevé.

— Quel texte prendrez-vous? demanda la marquise.

— Celui que vous choisirez.

Chaque député écrivit sur un fragment de papier une phrase à son choix. Les papiers roulés furent mis au fond d'un chapeau et la marquise en prit un.

— Regardez-le, ne ressemble-t-il point à Daniel relevant les compliments de Balthazar?

Le "premier journal pour rire" fut la "Gazette amusée", rédigée par Boursault, mais pendant une période de deux mille livres, la cassette du roi.

Boursault perdit la pension et faillit gagner la Bastille.

On négociait alors la paix avec Guillaume d'Orange. Les Anglais avaient gagné une médaille qui se présentait sur la face Guillaume avec cette légende en exergue:

"Guglielmus maximus" et sur le revers Louis XIV entouré de ses mots.

Boursault, commenta le fait plaisamment et écrivit cette phrase malicieuse:

reprochant l'un à l'autre notre vie infâme, elle dira que c'est juste et qu'un père comme moi ne pouvait avoir qu'un fils comme lui. Je l'ai perdu.

Il est un autre fait, voilà qu'il fit riche et grand, parmi les grands et les riches, il est veule de grands chemins. La race de Peyl finit par le gibet. Mon sang bouillait dans mes veines. Puisse un coup de poignard que le regard de cette mer pleurant sur moi...

Oh! à venir la mort baignante marcher à ce supplice! cria le vieillard avec l'accent profond du désespoir sans remède.

Encore impossible qu'il fût et voulait être, Philippe de Palmarverde éprouvait cette terreur intérieure que font naître les impressions extrêmes. Il ne put répondre que par un sombre regard à cette violence apostrophe.

Cependant l'heure était venue où Lancelot de Peyl devait épouser jusqu'à la vie le calice d'expiation. Il se traînait, tête nue, ses rares cheveux blancs, flottant à la brise, et lançant vers le ciel un regard d'attente.

Palmarverde, triste et grave, lui dit: — Je vous plains, monsieur de Peyl! Votre châtiment est égal, en effet, votre crime, et la vengeance de Dieu dépasse tout ce que ma haine aurait imaginé.

— Votre haine? répéta le comte, surpris.

— Vous ne vous êtes jamais douté que j'étais votre ennemi? Depuis un an, je n'ai cessé de vous épier, attendant l'heure propice de m'affailler à la Croix-Blanche pour vous mieux surveiller, et favorisais vos desseins, pour mieux vous perdre. Mais un enfant, votre victime, Raphaël, que je croyais votre fils, m'a déjoué de cette odieuse et lâche entreprise.

Lancelot, stupéfait et terrifié, le regarda.

— Votre voix, votre pâleur, l'éclair fauve de vos yeux trahissent l'ardeur inextinguible de la haine, dit-il lentement. Vous ne me pardonnerez jamais, le sens. Mais en quoi vous ai-je offensé, monsieur de Palmarverde? Je n'en ai rien fait, à vous qui m'êtes in-

L'Art du Bien-Etre RIZ AU GRAS

Le riz doit être préalablement bien lavé, ce le froissant entre les mains. Il faut une cuillerée de riz par convive. Pour faire cuire le riz, ce qui demande environ une heure, on le met dans une casserole, on y verse du bouillon mélangé d'un tiers d'eau, qui s'évapore pendant la cuisson de manière qu'il y baigne; la proportion ordinaire est du tiers du bouillon dont le potage doit se composer. Le riz qu'on met à cuire ne doit être remué qu'une fois, pour le détacher du fond de la casserole, peu de temps après qu'il est au feu, autrement on l'écrase et le remuant à plusieurs reprises. Lorsqu'il est cuit à point, c'est-à-dire lorsque le grain prend la forme d'un "x", on verse dans la casserole le reste du bouillon froid, ce qui le saisi et l'empêche de se déliter dans le bouillon et de le troubler. Puis on laisse sur le feu jusqu'à ébullition et on sert immédiatement. On peut aussi jeter le riz cru dans le bouillon en ébullition, il cuit parfaitement dans une heure environ, on le mettre cuire dans le pot au feu, dans la bouillie à riz.

VERMICELLE AU GRAS

Lorsque le bouillon est en grande ébullition, jetez-y le vermicelle, dont vous avez brisé les boucles, et remuez pendant quelques instants. La cuisson est parfaite en 15 ou 20 minutes. Il ne doit pas cesser de bouillir parfaitement.

POTAGE A LA SEMOULE

On fait le potage à la semoule de la même manière que le potage au vermicelle: une petite cuillerée de semoule par convive suffit. On peut ajouter à cette soupe, comme à la soupe au riz, un peu de purée de légumes, ce qui l'améliore beaucoup.

MONDANITES

Le Jour de l'An, il y eut une brillante réception chez M. Joubert, de Ripon. La famille était heureuse de se retrouver après une absence de deux parents. Le salon était brillant et les toilettes recherchées. Quelques invitations avaient été lancées éparées ça et là. Parmi les invités étaient M. E. Loxas, fils de M. F. Loxas, marchand d'Hartwell, et M. A. Oulmes, de St-Rose. La soirée a été des plus amusantes et les invités se sont retirés en chantant de leur veillée et se promettant d'y revenir avant longtemps.

LE SYNDICAT DE L'ACIER

Les profits de Schwab

New-York, 9 (Spécial) — Le trust de l'acier a réalisé des profits d'environ quatre-vingts millions de dollars dans les premiers neuf mois, et les profits de l'année seront probablement de près de cent millions de dollars.

Après les dividendes payés il restera un surplus d'environ trente-huit millions et le président Schwab aura sur ce montant un bonus de quatre-vingt-cinq mille dollars, ce qui portera son salaire, pour l'année à cent quatre-vingt-cinq mille dollars.

Pour guérir un rhume dans une journée

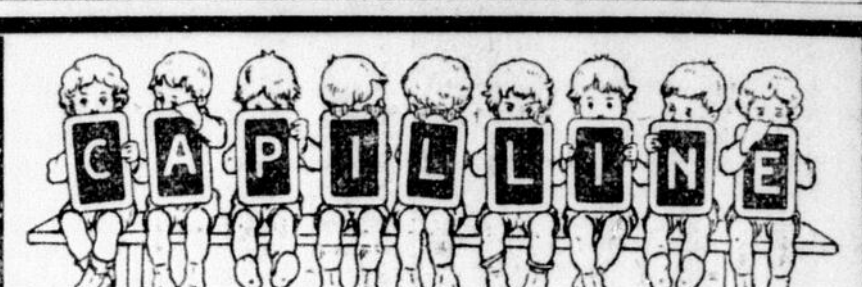
Prenez des Lavative Bromo Quinine Tablets. Tous les pharmaciens remettent l'argent lorsqu'ils manquent de guérir. Chaque boîte porte la signature de E. W. 297-t-th-6 m.

MASON & RISCH



QU'Y A-T-IL DANS UN NOM? ...TOUT...

Les traits caractéristiques qui distinguent la personne ou la chose qui le portent. Le nom de MASON & RISCH est synonyme de tout ce qui est excellent dans un pianoforte—le son, la touche, la confection et le dessin. Procurez-vous un de ces splendides instruments au No 2469, rue Ste-Catherine, Montréal.—MASON & RISCH.



Propreté! Beauté! Efficacité!

M. S. LACHANCE, MONTREAL, 21 juin 1882.

MONSIEUR. — Je me sers depuis quelquetemps de votre nouveau restaurateur de la chevelure, la "CAPILLINE," et j'ai pu constater que c'est un puissant tonique pour le cuir chevelu. En même temps qu'elle donne de la vigueur aux cheveux cette préparation les empêche de grisonner.

Ayant pris connaissance de la composition chimique de votre "CAPILLINE," je n'hésite pas à dire que son usage est parfaitement inoffensif.

Votre tout dévoué, N. FAFARD, M. D., Professeur de Chimie à l'Université Laval.

=Serins=

Une nouvelle consignment de véritables serins anglais: St. Andrews et Norwich, convenables pour Cadeaux de Noël.

Une ligne complète de Cages dans tous les designs. J. J. ULLEY & SONS, Importateurs directs. Tel. Main 2167. 364 RUE CHATELAIN.

Troisième contingent

Halifax, 7.—Hier soir, le colonel E. van der Camp, de "The Canadian Mounted Rifles," a nommé les officiers qui commanderont les escadrons devant s'embarquer, mardi, de la semaine prochaine, à bord du "Manhattan" pour l'Afrique-Sud. L'escadron "D" sera composé des soldats de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse et sera commandé par les officiers suivants: capitaine J. F. MacDonald, lieutenants Homer Dixon, Marham, Brunton et Lambkin.

L'escadron "E" comprendra les volontaires d'Ontario, et sera commandé par le capitaine C. E. Thacker, les lieutenants Ashmead, Ryan, Farrell et Graham.

Le colonel Duff sera le chef du corps médical, et le lieutenant Donville, sera le médecin-vétérinaire.

Il salua poliment à la ronde et continua d'un ton respectueux et narquois: — Je puis offrir à Votre Excellence un flasco de vin cuit. Evohé, Bacchus! Ce sera, une joie d'écouter le docteur en tretien de Vos Excellences, dans une grotte où les sylvestres et les nymphes prenaient au temps jadis leurs ébats, et qui s'ouvre dans la roche à cent pas d'ici, juste au-dessous de ces deux tourelles gothiques.

Palmarverde fronça le sourcil: — Trêve de sottis propos, bouffon, s'écria-t-il. Je t'ordonne de nous conduire sur le champ devant l'Argentine.

— Impossible, signore! J'ai des ordres formels. Qu'importe, d'ailleurs? Le soleil disparaît à l'horizon. Des qu'il fera nuit close vous entrerez au Castellaccio. Reste à savoir quand vous en sortirez! acheva Toni en saluant derechef.

Lancelot prit à sa ceinture un pistolet qu'il essaya d'armer. Les bandits se jetèrent sur lui tous à la fois. Il fut aussitôt renversé. Palmarverde vola à son secours, mais la partie était trop inégale. Aussitôt désarmé, le prince fut poussé contre un arbre et tenu en respect par deux autres bandits qui le mirent en joue, prêts à faire feu au moindre mouvement.

Un des assaillants écarlât de son genou la poitrine de Lancelot et le menaçait de son couteau. Lancelot saigna, pour la dévotion, la lame large et bien affilée. Le sang jaillit. Lorsqu'il se releva, il montra ses mains déchirées par de profondes entailles.

— Aussi, pourquoi vous obstinez? gronda Toni d'un ton bourru.

Il passa habilement les blessures, ses griffes, car les os étaient à nu, les enveloppa de linge, et dans le seul but, assura-t-il, d'empêcher d'imprudences incartades, fit réunir les deux bras du vieillard sur sa poitrine par une solide ligature.

Cela fait, il ôta son bonnet: — (A suivre.)

LE JOURNAL

IMPRIMERIE PUBLIQUE
La Cie d'Imprimerie IndustriellePROPRIETAIRES
MILTON McDONALD, - Gérant.A Montréal (livré à domicile) \$5.00 par semaine
Bureaux de Montréal, 3.00
Edition hebdomadaire, 1.00TÉLÉPHONE:
Administration, Main 613
Rédaction, 3934On s'abonne dans tous les Bureaux de
Poste du Canada, chez nos agents locaux
et à nos bureaux. Tout doit être adressé
à nos bureaux.LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 9 JANVIER 1902

LE CRI NATIONAL DANS LAVAL

Les libéraux continuent leur tactique
des élections générales de 1900.Ils vont partout disant qu'il faut élire
M. Wilson, parce que c'est pour M.
Laurier, et que les canadiens sont tenus
de voter pour M. Laurier parce que
c'est un grand homme d'Etat, un grand
canadien qui fait honneur à ses compa-
triotes, qu'il ne faut pas risquer de le
perdre, et cetera, et cetera.Où, Sir Wilfrid Laurier est cana-
dien; mais, demandez donc ce qu'il a
fait pour les siens.Est-ce en donnant quatre cent mille
piastres pour aller chercher en Russie,
30 à 40, des émigrés, au lieu de faire
revenir nos compatriotes des Etats-
Unis, ou d'encourager leur émigration
vers les prairies de l'Ouest, ou de fa-
voriser la colonisation par les immigrants
importés de France et de Belgique?Est-ce en refusant d'augmenter le sub-
side de la province de Québec?Est-ce en laissant le département du
Travail se composer d'employés de toutes
les provinces excepté de la province de
Québec?Dans le comté de Laval qu'a fait Sir
Wilfrid Laurier pour attirer plus spé-
cialement les suffrages de la popula-
tion?Est-ce en abolissant les barrières ou
en modifiant au moins les règlements et
la constitution de la corporation de
manière à alléger le fardeau qui pèse
sur les habitants?Est-ce en changeant le tarif sur les
fruits et légumes cultivés sur une si
grande échelle dans Laval, afin de
protéger le jardinier contre la concur-
rence injuste des américains?Sir Wilfrid a-t-il montré de l'estime
et de la considération pour ses compa-
triotes de Laval quand il a permis à
son gérant, M. Tarte, de substituer
son choix à celui des électeurs, en
leur imposant une candidature comme
celle de M. Wilson, un étranger au
comté?Il y a plus de vingt-cinq ans, l'un
des canadiens les plus éminents de la
moitié du dernier siècle, un homme
qui avait rendu des services immen-
ses à ses compatriotes, un homme d'un
dévouement et d'un patriotisme éprou-
vés, — Sir George E. Cartier, pour tout
dire, fut battu dans Montréal aux é-
lections générales.Quels sont ceux, au mépris de
toute reconnaissance nationale, se li-
gèrent ainsi pour priver notre provin-
ce et le pays tout entier d'un de
ses plus illustres représentants dans le
gouvernement du Canada?N'allez pas chercher loin; ce sont
les mêmes canadiens qui aujourd'hui
crient sur tous les tons qu'il faut élire
M. Wilson, M. Brunet ou n'importe
quel autre candidat libéral afin de
maintenir au pouvoir le grand cana-
dien Laurier.

Ce sont les libéraux.

Et pourtant quelle différence entre
M. Cartier et M. Laurier! L'un s'est
fait distinguer par ses œuvres, par
ses actes, par toute une vie con-
sacrée à l'agrandissement de son pays;
l'autre, lui, a déjà donné une large
place dans ses annales, Sir
George E. Cartier fut vraiment un
grand homme d'Etat.L'autre, Sir W. Laurier, qu'a-t-il ja-
mais fait pour son pays, et en
particulier pour la province? Rien;
rien; rien.Pourtant, oui, il a fait quelque chose;
— il a nommé des juges, il a donné
des contrats et placé un certain
nombre d'anglais. Mais, est-ce que le
premier venu n'est pas capable d'en
faire autant, et même mieux?Respectons nos hommes publics qui
se distinguent par les faits remarqua-
bles de leur carrière et par les ser-
vices qu'ils ont rendus à la nation-
lité, mais gardons-nous d'élire des
candidats sans mérite, sans titres à
nos faveurs, sous le fallacieux pré-
texte d'appuyer un chef qui n'a d'autre
recommandation que son nom cana-
dien.

C'est un jeu de dupes.

L'ELECTION DE YORK

Le lendemain de cette élection le "So-
leil" de Québec a publié une dépêche à
sensations accusant les conservateurs
d'avoir fait leur campagne au cri du
préjugé français et catholique.La "Patrie" qui joue le même rôle
dans le district de Montréal faisait cho-
rus dans le but de soulever les protes-
tations des électeurs de Laval en faveur
du pauvre candidat que ses maîtres ont
imposé aux libéraux de Laval.Le "Sun" de St-Jean reproduit la dé-
pêche du "Soil" et la fait suivre de
ce démenti:"Voilà un échantillon des calomnies
que l'on prépare pour les élections par-
tielles dans Québec. Ces accusations
sont toutes fausses, mais elles auront
probablement l'effet espéré par les jour-
naux de Québec qui les impriment et
les canadiens du Nouveau-Brunswick qui
les inventent."La tactique des chefs libéraux est cel-
le-ci: calomnier les conservateurs an-
glais afin de préjuger nos compatriotes
et d'arriver par là à quelques échauf-
fourées dont ils profiteront pour se
maintenir au pouvoir.C'est la tactique est des plus dangereu-
ses au point de vue national et nous ne
pouvons nous empêcher de la condam-
ner énergiquement.Il serait temps que nos compatriotes
dominassent à ces exploiteurs qui se
rient de leurs plus nobles sentiments,
une leçon qui les engage, les chefs li-
béraux, à se montrer plus sages.Combien y en a-t-il de ces fameux pa-
triotismes en parole qui aient jamais ris-
qué un sou ou leur position pour défen-
dre les Canadiens-français quand on les
a réellement attaqués.C'EST M. TARTE ET NON LES ELEC-
TEURS QUI CHOISISSENT
LES CANDIDATSSi le manque de volonté existe chez
sir W. Laurier à un degré lamentable,
en revanche la souplesse de son mini-
stère gérant, M. Tarte, est vraiment phé-
noménale.C'est par ce trait de son caractère
que le ministre des travaux publics
même et ramène à son gré le chef du
gouvernement.Il lui fait faire les culbutes les plus
inimaginables et le place dans la
plus humiliante des postures.Ce qui vient de se passer dans le
choix des candidats libéraux de Saint-
Jacques est chose inouïe jusqu'ici dans
l'histoire politique de notre pays.D'abord M. Tarte décide que M.
Drouin sera son candidat à lui.Les électeurs n'ont rien à y voir; ce
n'est pas leur affaire, c'est la sienne.Il sait mieux que tous ces ignorants
ce qui convient le mieux au ministère,
et ne se gêne pas de se moquer de la
volonté populaire exprimée dans une
convention.En apparence il accepte la convention,
mais il s'y prend de façon à compo-
ser la convention de ses propres créa-
tures, de gens qui suivront exactement
ses instructions.Cependant, un certain nombre de li-
béraux intelligents, instruits, soucieux
de leur dignité personnelle, refusent de
se laisser ainsi marcher sur le corps. Ils
résistent, ils parlent et protestent.Que va faire le ministre gérant?
Bah! il en a vu bien d'autres.Il a courbé déjà plus d'un de ces ré-
calcitrants, et quand il n'a pu les cou-
ber il les a brisés. Il se met à l'œuvre.
M. Brunet persiste; le vieil échevin a
la tête dure, et il entre en lutte ouverte
avec M. Tarte. Beaucoup lui prêtent
main forte ostensiblement ou en
dessous.L'heure est arrivée de frapper un
grand coup. M. Tarte veut affirmer une
fois de plus son pouvoir absolu sur M.
Laurier et la force de son prestige dans
le gouvernement.Aussitôt, il fait préparer une sol-
dant convention, distribue les rôles,
puis, quand tout est prêt, il fait venir
à Montréal le premier ministre lui-même.La comédie se joue sous les yeux de
M. Laurier qui n'y voit goutte, et M.
Drouin est choisi. Celui-ci, stylé par
M. Tarte, déclare qu'il ne sera candidat
que s'il a l'appui du gouvernement.C'est alors que la farce est à son
comble. Sir W. Laurier se lève et ac-
cepte solennellement M. Drouin comme
son candidat à lui.Il engage les libéraux à se rallier, et
M. Tarte proclame que ceux qui ne se
rallieront pas seront excommuniés, c'est-à-
dire retranchés de la communauté li-
bérale des fidèles rouges et privés à
jamais de la galette du patronage et
des faveurs ministérielles. Il l'annonce
en propres termes en présence de M.
Laurier, et il l'imprime dans la "Pa-
trie".Mardi après-midi, la "Patrie" de
nouveau publiait en caractères d'un
nouveau de pouce de long que: "TOUT
VOTE DONNE CONTRE J. A. DROUIN
EST UN VOTE CONSERVATEUR".Cependant les événements avaient
marché et mardi matin le "Journal" et
la "Gazette" annonçaient que M.
Bergeron était choisi pour contester l'é-
lection de St-Jacques dans l'intérêt du
parti conservateur.C'était le présage sûr de la défaite.
De M. Drouin et la certitude d'un échec
écrasant pour le gouvernement Laurier.
Mais M. Tarte n'hésite pas.Il fait immédiatement revenir sir W.
Laurier d'Ottawa, force son propre can-
didat Drouin à se retirer de la lutte, et
va se jeter aux genoux de M. Brunet
plus ou moins qu'il engage à devenir
candidat ministériel.Les pourparlers ont eu lieu entre qua-
tre et six heures de l'après-midi, et
le soir au marché Bonsecours éclatait
le coup de théâtre Laurier-Tarte,
Drouin-Brunet.Toujours soumis, toujours mou, tou-
jours docile, sir W. Laurier félicite M.
Drouin de s'effacer, et de nouveau, il
entonne le second couplet de son chant
sur l'union et la discipline. Il avait
chanté le premier couplet en faveur de
M. Drouin, il chante le second en fa-
veur de M. Brunet, — en y mettant le
même accent et le même air de per-
suasion touchante.Non, — mais est-il possible de croire
que des chefs comme sir W. Laurier et
M. Tarte aient pu entreprendre de
sang-froid de blaguer à ce point les
milliers d'électeurs libéraux de Saint-
Jacques?Hélas, tout ce que nous racontons
ici est pure vérité. C'est un trait de
nos tristes mœurs électorales.Jamais, en aucun lieu, on ne s'est
aussi impunément moqué de la volonté
des électeurs.Comme à la fin de cette
comédie, ni M. Tarte, ni Sir W. Lau-
rier ne se sont préoccupés d'un seul in-
stant de l'opinion des électeurs de St-
Jacques.On choisit pour eux et malgré eux;
on défait le premier choix, et on en re-
fait un second, et c'est pour celui-ci
que les gens de Saint-Jacques devront
voter sous peine d'être excommuniés
politiquement. On leur a dit.En présence d'un mépris aussi fla-
grant de la volonté populaire, M. Ber-
geron, choisi parmi les membres de son
parti, se présente au suffrage de la
division, et offre de mettre son énergie
et son travail, à la disposition du peu-
ple si indignement trompé par les
chefs libéraux. Son élection serait une
noble et courageuse revendication de la
dignité des électeurs; elle serait la
juste punition des politiciens qui
viennent de jouer l'odieuse et immora-
le comédie dont nous venons de
tracer brièvement les principales
parties.

UN HOMMAGE A M. BERGERON

Un passant disait hier à son compa-
gnon que la retraite du candidat mi-
nistériel dans St-Jacques est le plus bel
hommage rendu à M. Bergeron.

Et il avait raison.

M. Drouin était le candidat du gou-
vernement.On l'avait choisi en présence de M.
Laurier, et M. Tarte avait déclaré que
tous ceux qui ne seraient pas pour lui
seraient excommuniés du parti libéral.Avant-hier soir encore la "Patrie" di-
sait que tous les libéraux devaient vo-
ter pour M. Drouin.Le candidat reconnu du gouvernement
c'était donc M. Drouin.Puis M. Bergeron entre en scène. Et
voilà tous les ministres, M. Laurier en
tête, qui arrivent à Montréal, poussés
par la peur.M. Tarte si terrible il y a cinq jours,
devient conciliant.Le nom de M. Bergeron l'a rendu in-
quiet.M. Brunet tient bon. Pas de chances
de ce côté-là.Il va donc lui falloir reculer, et lâ-
cher son candidat, M. Drouin.Ça n'est pas brave, ça n'est pas mé-
me fin.Qu'importe! Vaut mieux que ce soit
Drouin que lui. Pourvu que Bergeron
n'arrive pas.

On dine chez Freeman.

M. Laurier est prêt à lâcher Brunet
ou Drouin.Lequel des deux, demande-t-il à ses
amis.

Drouin, répond la majorité.

Un steak pour Drouin, commande-t-il,
pendant qu'on va chercher la victime.Mon cher Drouin, dit-il, faut vous
immoler.Drouin pleure, se lamente, gémit.
Mais je suis votre candidat.— Ça fait rien, interromp M. Tarte.
Pleurez, pleurez. Les larmes soulagent.
Vous serez plus à l'aise ensuite
pour parler de votre sacrifice.

A huit heures tout est prêt.

Le rideau se lève au marché Bonse-
cours.

M. Drouin meurt subitement.

M. Laurier l'ensevelit de ses mains
froides comme son cœur.Et l'on baptise aussitôt M. Brunet
dans la foi ministérielle.Tout ça, parce que Bergeron est can-
didat.Où, vraiment le parti libéral a rendu
un bel hommage au vaillant lutteur
conservateur.Mais aussi il a donné une preuve écla-
tante de son impuissance.

UN AUTRE DEMENTI

Le 2 janvier, à Fredericton, M. Mc-
Leod, candidat conservateur dans l'é-
lection de York, a donné lecture de
devant une assemblée publique des ac-
cusations de fanatisme portées contre
lui et ses amis, gar le "Soil" et la
"Patrie" et les a lues énergiquement.Le "Gleaner" de Fredericton qui
appuyait M. Gibson, reproche mainte-
nant à M. McLeod et au "Sun" d'a-
voir mis l'article du "Soil" sous les
yeux du public du Nouveau-Brunswick,
et nie que ces accusations soient par-
ties de Fredericton.Voyez-vous toute l'hypocrisie de ces
goux-là?Les libéraux anglais aiment bien à
profiter des mensonges de leurs alliés,
dans la province de Québec, mais quand
leurs adversaires les divulguent pour en
démontrer l'odieuse, ils ont honte, et
ils les répudient.

Bande d'hypocrites!

QUARTIER CENTRE

Chaque fois que les élections muni-
cipales ou parlementaires approchent,
on fait signer des requêtes en faveur
de tel ou tel candidat. Les plus
prompts à la besogne sont toujours les
plus heureux dans la récolte. Quand
il n'y a pas d'opposition en vue sur-tout, les citoyens signent sans délian-
ce souvent par courtoisie, sans songer
qu'ils pourront être appelés à voter
plus tard. Ceux qui font signer, ont
le soin d'ajouter que c'est une affaire
de forme, parce qu'ils n'aura pas
de lutte; et alors les requêtes se cou-
vrent rapidement.Puis un adversaire survient. Il nous
plaît, son passé est intact, sa réputa-
tion donne les meilleures espérances, et
l'on se trouve embarrassé pour avoir
signé trop hâtivement.C'est ce qui arrive, nous dit-on, dans
le quartier centre, où l'on a fait si-
gner beaucoup de citoyens en faveur de
M. Laporte en leur disant qu'il n'y au-
rait point d'opposition.Mais M. Y. de l'opposition et une
opposition sérieuse offrant toutes les
garanties de succès au poil et de bonne
administration progressive à l'hôtel de
ville.Est-ce que ceux qui ont signé parce
qu'on leur a dit que M. Laporte
n'aurait point d'opposition doivent se
considérer comme engagés en faveur de
celui-ci?Il nous semble bien que non. Du mo-
ment que la condition motivant leur si-
gnature disparaît et qu'il surgit un can-
didat plus en harmonie avec leurs idées,
ils représentent de plein droit leur libe-
té, de voter pour le candidat.Dans le cas actuel, nous croyons qu'il
ne peut y avoir de doute. Nous avons
déjà démontré comment M. Laporte sert
les intérêts d'une coterie préjugée sans
même se rendre compte du rôle ridicule
qu'on lui fait jouer et nous compre-
nons que même ceux qui, par tempé-
rament, ne songent pas à lui faire de
lutte se rallient avec satisfaction à la
candidature de M. Resther, qui est si
favorablement accueillie dans le
quartier Centre.

UN INCIDENT

La "Patrie", dans son compte rendu
de la nomination de St-Jacques, dit que
M. l'échevin Brunet était accompagné
de certains personnages politiques plus
ou moins marquants, entre autres de
M. G. Bourassa, député de Labelle.Il va de soi que nous laissons à M.
Bourassa le soin de dire jusqu'à quel
point sa présence, en cette circonstance
avait de signification en faveur de la
candidature de M. Brunet.Parmi les rumeurs qui ont circulé au
sujet de la part que M. Bourassa se
proposait, dit-on, de prendre à l'élec-
tion de M. Brunet, on n'avait pas pré-
vu évidemment que l'intervention des
forces ministérielles pourraient empê-
cher la réalisation d'un certain projet.

UNE OPPOSITION POUR RIRE

On parle de faire de l'opposition à
M. l'échevin Lavallée mais il n'y a en-
core rien de définitif. Trois ou quatre
noms sont sur la planche, mais à c'est
à qui ne se risquera pas.De fait, la conduite de M. Lavallée
durant le terme qui expirera bientôt, a
été de nature à lui assurer la confiance
de ceux qui l'ont élu pour les représen-
ter au conseil de ville.M. l'échevin Lavallée occupe au con-
seil une position qui fait honneur au
quartier qui le représente.Les partisans de M. Brunet ne don-
nent aucune reconnaissance à M. Lau-
rier pour avoir baissé pavillon devant
leur candidat.M. Laurier est aussi facilement lâché
M. Brunet, si M. Drouin lui est paru
plus fort.Pour M. Laurier, il n'y a pas de
question de justice ou de sentiment; il
n'y a qu'une question de pouvoir.

Si vous touchez-Bau e Rhumal.

Le rire et le sanglot

Combien de maris trouvent leurs
femmes désagréables parce qu'un rien
les fait rire ou pleurer, sans raison
apparente, mais s'ils consultaient un
médecin à ce sujet, ils sauraient bien
que cette gaieté et ces larmes sont
des symptômes de la dégénérescence
du sang.C'est la dégénérescence se traduit chez
les femmes par une gamme dont les
deux notes extrêmes sont le rire et le
sanglot, et plus tard par cet état con-
nu sous le nom de chlorose, dont la
guérison est sous la dépendance d'un
bon tonique stimulant. L'Anémie d'un
part, conduit généralement à la dé-
nutrition, à la tuberculose, etc. Après
avoir fait des recherches sérieuses
les médecins les plus célèbres en sont ve-
nus à la conclusion qu'il n'y avait au-
cun remède au monde aussi efficace que
le Vin St-Michel pour combattre l'Ané-
mie sous toutes ses formes. Ce vin
nutritif fortifie le système nerveux, dé-
veloppe les muscles, excite l'appétit,
règle la digestion facile, enrichit et
purifie le sang.

Le Bronchite — Banne Rhumal.

L'ALCOOL, VOILA L'ENNEMI!

Victimes de la boisson
Voulez-vous vous guérir?
Si oui: Prenez le
REMEDIE VEGETAL DIXONLe seul spécifique infallible
connu contre l'alcoolisme.Recommandé par nom-
breux médecins et de
membres éminents du
clergé qui ont été témoins
de ses effets merveilleux.
Bien préférable à tous les
"Gold Cures" ou autres
remèdes.

S'adresser à J. B. Lalime, - 572 RUE ST-DENIS, - Montréal.

S'adresser à J. B. Lalime, - 572 RUE ST-DENIS, - Montréal.

S'adresser à J. B. Lalime, - 572 RUE ST-DENIS, - Montréal.

S'adresser à J. B. Lalime, - 572 RUE ST-DENIS, - Montréal.

S'adresser à J. B. Lalime, - 572 RUE ST-DENIS, - Montréal.

S'adresser à J. B. Lalime, - 572 RUE ST-DENIS, - Montréal.

S'adresser à J. B. Lalime, - 572 RUE ST-DENIS, - Montréal.

S'adresser à J. B. Lalime, - 572 RUE ST-DENIS, - Montréal.

S'adresser à J. B. Lalime, - 572 RUE ST-DENIS, - Montréal.

S'adresser à J. B. Lalime, - 572 RUE ST-DENIS, - Montréal.

S'adresser à J. B. Lalime, - 572 RUE ST-DENIS, - Montréal.

COQUELUCHE

J'ai employé le SIROP GRAND'MÈRE
pour mes enfants atteints d'une coque-
luche opiniâtre. Ce sirop m'a donné pleine
et entière satisfaction.F. PAQUETTE, dentiste,
1936, Ste-Catherine, Montréal.Le Sirop Grand'Mère est une préparation nouvelle, purement végétale
absolument inoffensive, qui guérit le rhume, la toux, l'enrouement, la
bronchite, la grippe, la coqueluche, l'asthme, et procure un grand soula-
gement dans les cas de consommation. En vente partout à 25c la bouteille.

LAVAL

M. Wilson et le "Journal"

Je n'aurais pas comme avant
M. Wilson n'a pas répondu à la
question que nous lui avons posée hier,
seulement dans une entrevue donnée au
représentant d'un journal du soir, le
candidat libéral s'est déclaré indigné
d'une prétendue condamnation, donnant
à croire que nous aurions inventé des
faits dans le but de lui nuire.M. Wilson paraissait mettre la véra-
cité du "Journal" en doute, nous
sommes obligés de publier les docu-
ments qui suivent:Canada, Province de Québec, District
de Montréal, Cité de Montréal.

SESSIONS SPECIALES.

Le 21ème jour de Mars 1894. — Pré-
sent: — C. A. Dugas, Juge des Ses-
sions de la Paix, dans et pour la Cité
de Montréal. — Wilson l'accusation d'avoir
personnifié un candidat au service civil.Arthur P. Sherwood, demandeur vs.
Chs. A. Wilson, défendeur.Le défendeur en personne a plaidé
coupable. M. Sharpe pour le deman-
deur, M. St-Pierre, pour le défendeur.Mercredi le 28 mars 1894. — Présent:
C. A. Dugas, J. S. P. — Pour avoir
personnifié un candidat au service civil,
(du 21 mars.)Arthur P. Sherwood, vs Charles A.
Wilson.L'accusé en personne a plaidé coupable.
Cautionnement de \$200.00, qu'il com-
paraitra le 4 avril.Mercredi 4 avril 1894. — Présent: —
C. A. Dugas, J. S. P. — Pour avoir
personnifié un candidat au service civil.Arthur P. Sherwood, vs Chs. A. Wil-
son, défendeur.Audience du 28 mars. — Le Défendeur
en personne, plaidé coupable.

JUGEMENT:

"\$50.00 ou deux mois, T. F."
(Vraie copie).SCOTTE ET LAFONTAINE,
Greffiers de la Paix.Province de Québec,
District de Montréal.Arthur P. Sherwood, demandeur, vs
Chs. A. Wilson, défendeur.Qu'il soit connu, que le quatrièm
jour d'avril, l'an de Notre Seigneur
1894, en la Cité de Montréal, dans le
district de Montréal, Charles A. Wil-
son, étudiant en droit, de la Cité de
Montréal, dans le district de Montréal,
traduit devant le sous-juge Calixte
Aldi Dugas, Juge des Sessions de la
Paix, ayant juridiction dans le district
de Montréal.Que le susdit Charles A. Wilson, le
onzième jour de novembre, l'an de
grâce 1893, en la susdite Cité de Mon-
tréal, dans le susdit district de Mon-
tréal, personna, illégalement, la et
alors, au cours d'un examen sous le
contrôle des examinateurs du service ci-
vil, d'abord nommé selon la loi et
conformément aux clauses de l'acte du
service civil, un nommé Alphonse Bou-
rassa, un candidat à une promotion dans
le service civil du Canada, lequel
s'était précédemment présenté devant
la commission des susdits examina-
teurs du service civil, au cours du sus-
dit examen tenu dans la susdite Cité
de Montréal, conformément au susdit
acte du service civil, et, Moi, le
susdit juge des Sessions de la Paix,
ayant juridiction dans le district de
Montréal, susdit, "condamna" ledit
Charles A. Wilson, à une promotion dans
le service civil du Canada, lequel
s'était précédemment présenté devant
la commission des susdits examina-
teurs du service civil, au cours du sus-
dit examen tenu dans la susdite Cité
de Montréal, conformément au susdit
acte du service civil, et, Moi, le
susdit juge des Sessions de la Paix,
ayant juridiction dans le district de
Montréal, susdit, "condamna" ledit
Charles A. Wilson, à une promotion dans
le service civil du Canada, lequel
s'était précédemment présenté devant
la commission des sus

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Elle reçoit une lettre annonçant que la prochaine assemblée des chambres de commerce de l'empire aura lieu à Montréal

M. F. H. Smith suggère de prendre les moyens de réparer les navires avariés dans notre fleuve, afin de faire diminuer les taux d'assurances maritimes

Hier après-midi, il y avait assemblée générale de la Chambre de Commerce. Les minutes de l'assemblée n'ayant soulevé aucune objection, le secrétaire M. J. Haynes procéda immédiatement à la lecture de plusieurs lettres adressées au président de la Chambre. Deux d'entre elles sont très importantes et, par conséquent, dignes de l'attention du public.

La première, venant du président du Board of Trade, M. Henry Miles, se lit comme suit :

M. L. E. Geoffrion,
Président de la Chambre
de Commerce.

Montréal.

Cher M. Geoffrion :

J'ai été informé personnellement de la Chambre de Commerce de Londres qu'il serait possible de fixer à Montréal le lieu de la prochaine réunion des Chambres de Commerce de l'Empire.

Pour rendre la chose réalisable, il faudrait qu'une invitation spéciale soit envoyée à la Chambre de Commerce de Londres et cela sans délai afin de donner à cette Chambre tout le temps nécessaire pour répandre cette idée dans tout l'Empire et s'assurer l'adhésion des corps commerciaux dans les différents continents.

J'ai été chargé par mes collègues d'entrer en correspondance avec le gouvernement sur les moyens à prendre pour pouvoir lancer une telle invitation.

Le gouvernement fédéral assure, bien que provincial, serait invité à fournir les ressources pécuniaires et la ville elle-même aurait à préparer une réception civile.

Il me semble que nos deux associations commerciales peuvent en s'unissant obtenir l'assurance de l'assistance nécessaire et envoyer ensuite à Londres une invitation officielle. Le Board of Trade désire beaucoup que cette réunion ait lieu à Montréal car cet événement aurait, il en est convaincu, les résultats les plus avantageux pour toute la puissance du Canada.

J'espère que la Chambre de Commerce partagera nos idées et que vous trouverez parmi vos confrères de fortes adhésions en faveur de ce projet. Je demeure avec considération,

Votre très, etc.,

HENRY MILES.

Vu son importance cette lettre sera prise en considération à une assemblée spéciale tenue à cet effet, samedi après-midi.

La seconde qui ne manque pas non plus d'intérêt a été adressée à la Chambre de Commerce par un architecte naval de Londres, M. Frederick H. Smith, qui porte beaucoup d'intérêt à notre commerce maritime. En voici la teneur :

M. le Président de la Chambre de Commerce, Montréal.

Mon cher Monsieur,

M'occupant depuis plusieurs années de la navigation sur le St-Laurent et les ports de Terre-Neuve, Cap Breton et des côtes des Provinces maritimes, j'ai visité récemment les ports du Canada dans le but d'étudier les moyens de réparer et de radouber les navires qui ont subi des dommages causés par les accidents de navigation et leur permettre ainsi de continuer leur voyage jusqu'au port où ils sont attendus.

Comme vous le savez les taux d'as-

surances sont préjudiciables par leurs prix élevés au développement du commerce.

Mais je suis pleinement convaincu que si l'on communiquait aux agents d'assurance maritimes et aux armateurs des informations détaillées sur les moyens de réparer sur place les dommages subis par les navires il est certain que le résultat en serait très bénéficiaire au développement du commerce maritime de Montréal et des ports environnants.

J'ai regretté sérieusement le grand nombre de malheurs qui ont accablé les navires dans la navigation fluviale pendant les dernières années, c'est pourquoi il est nécessaire pour compléter les améliorations en ce qui concerne les bouées, les lumières et les signaux que ces choses soient bien établies et portées à la connaissance des gens intéressés dans cette importante question. Je suis certain qu'avec votre aide, il serait très avantageux de réunir en un faisceau des informations détaillées concernant :

1. Les ateliers de réparations et de machinerie pour les vaisseaux dans votre district.

2. Les détails sur tous les contrats importants et sur les travaux en cours soigneusement la liste des dommages encourus à la coque ou à la machinerie.

3. Les détails sur les facilités de mettre les vaisseaux en escale et les prix exigés pour l'exécution de ces travaux.

Les moyens d'obtenir facilement les matériaux nécessaires à la construction des navires, et les meilleurs endroits où l'on puisse se les procurer.

4. Les détails complets sur le nombre des remorqueurs employés dans votre district, les dimensions, les tonnage et le poids.

5. Les détails sur tous les appareils de sauvetage renfermant tout ce qui concerne les vaisseaux de sauvetage, les pompes et les bouillottes.

6. Les détails sur tout ce qui regarde les améliorations nouvelles, dans le creusage des canaux, etc., en ce qui concerne les courants, les bouées additionnelles et les phares qui doivent être érigés, reconstruits ou réparés.

7. Les détails sur les moyens d'obtenir les renseignements immédiats ou par l'intermédiaire de la presse sur les arrivées et le départ des vaisseaux de votre port.

Il est certain que les sources d'informations semblables seraient d'un grand avantage pour l'avancement de notre port.

En attendant, obtenir de vos collègues un accueil bienveillant, je m'estimerai heureux de recevoir toute suggestion concernant cette matière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime et de ma haute considération.

Veuillez me croire cher monsieur, votre dévoué

FREDERICK H. SMITH.

Pour la réponse à cette lettre, on s'adresse au Comité de Navigation qui devra se prononcer sur la matière.

La lecture des correspondances échangées, finit on se rend compte de la question de la pension aux vieux employés civils ainsi que celle des petits nègres du dimanche.

La discussion s'engage quelque peu sur ces deux sujets mais finalement on n'en vient à aucune décision, la partie est remise à plus tard. Le dernier numéro de l'ordre du jour est la réception d'un nouveau membre, puis le président prononce l'ajournement.

L'intérêt de la France, le 22 février.

Le sujet de son discours sera : "L'arbitrage international".

Dans une récente entrevue, le baron d'Estournelles s'est exprimé sur le projet de la future école française aux Etats-Unis de la façon suivante :

"Nous avons des écoles en Italie et en Grèce pour apprendre les langues du passé, nous devons établir maintenant des écoles pour apprendre les langues du présent."

"Je désire que les Américains connaissent la France et que les Français connaissent l'Amérique parce que le monde est l'entente entre les deux pays comme le gage le plus précieux de civilisation et de paix dans le monde."

Une affaire d'espionnage en Autriche

Vienne, 8.—Le procès en trahison du capitaine de cavalerie autrichien Carini, vu'on a surmonné le "Dreyfus autrichien", a commencé hier.

Les séances ont lieu à huis clos. Le capitaine Carini est accusé d'avoir divulgué des secrets militaires au gouvernement français dont il aurait reçu 22,000 francs. Le capitaine a nié énergiquement les faits et a déclaré qu'il n'avait jamais possédé ni n'avait eu aucune occasion de posséder des informations et par conséquent il n'a pu trahir.

Les juges ont cependant déclaré que le capitaine Carini n'a personnellement jamais eu connaissance des secrets militaires dont il est accusé.

L'agitation polonoise et la Prusse

Londres, 8.—Le correspondant du "Times" à Vienne dit qu'il existe une agitation polonoise, et que les Prussiens doivent se garder d'en créer une. Les exagérations formulées sur les peuples infligés aux petites filles et au gouvernement de leurs mères ne s'appliquent pas exclusivement aux Polonais, mais il est à remarquer que les Prussiens qui, depuis longtemps, se permettent de faire des déclarations hystériques et imaginaires sur les atrocités allemandes dans l'Afrique du sud, deviennent étrangement sensibles des qu'on se hasarde à publier leurs propres péccadilles.

Le mieux serait de ne pas donner suite à l'affaire, à l'exemple des Autrichiens.

Un grand mariage au Nord-Ouest

Winnipeg, 8.—L'honorable juge et Madame Dubuc viennent de lancer des lettres de faire-part annonçant le mariage de leur fille, Mlle Berthe, avec M. François Coupal, de Qu'Appelle. La bénédiction nuptiale aura lieu jeudi, le 9 janvier, dans la chapelle privée de l'archevêque de Saint-Boniface.

Enrouements.—Baume Rh mal.

27-2-4-1

La Traversée de Longueuil

Le conseil de la municipalité décide de la faire partir du quai de la Compagnie Richelieu

Cette décision cause du mécontentement

(De notre correspondant spécial)

Longueuil, 8.—Le conseil a tenu hier soir une courte séance pour décider l'ouverture de la traversée d'hiver sur la glace. En dépit de l'opinion publique fortement exprimée et clairement manifestée, recommandant ce tracé de la rue St-Jacques, Longueuil, à la rue Nicolet, Montréal, le conseiller Gaillet a proposé, secondé par le conseiller Denoucourt, que le tracé de la traversée parte du quai de la Cie Richelieu, à Longueuil, pour aboutir du côté de Montréal à un endroit que le comité des chemins désignera. L'expérience et le temps ont prouvé depuis quelques années que ce dernier endroit est toujours dangereux à cause du pont qu'il faut traverser vis-à-vis ou près de la rue Desjardins, mais ni les représentations, ni les avis, ni les témoignages des citoyens ne sont suffisants pour vaincre l'opiniâtreté de certains conseillers.

Cette décision soulève beaucoup de mécontentement à Longueuil et l'on annonce qu'une assemblée d'indignation sera tenue demain soir 7, le dimanche, dans la salle de l'hôtel de ville, pour protester contre la manière cavalière avec laquelle la majorité du conseil et principalement certain conseiller ont voté pour la traversée à l'extrémité opposée du quartier qu'il représente.

Les Forestiers Indépendants ont fait hier soir l'installation de leurs officiers à l'hôtel de ville. Outre les membres de la cour, accompagnés de leurs dames, de nombreux invités y assistaient. La salle avait été magnifiquement décorée et présentait un brillant coup d'œil. Après la cérémonie d'usage, il y eut dîner, chant, musique, goûter, auquel on fit honneur.

La soirée s'est prolongée tard dans la nuit au milieu des amusements et des joies de l'assistance.

LYNCH SERA-T-IL ARRETE ?

L'ex-colonel boer averti qu'il sera mal reçu en Angleterre

Londres, 9.—Le colonel Arthur Lynch qui dernièrement a été élu représentant de la Chambre de Commerce de la ville de Longueuil, sera empêché d'occuper son siège.

De plus il sera mis en état d'arrestation sous l'inculpation de trahison des qu'il abordera le sol anglais.

Le colonel Lynch ne s'est pas fait avoir aidé les Boers, mais il ajoute qu'il prendra possession de son siège, à moins qu'il n'en soit empêché par la force.

Chemin de fer électrique au Mexique

Mexico, 8.—On annonce qu'une société de capital de millions de dollars, a été formée à Paris pour la construction et le matériel d'un nouveau système de chemin de fer électrique qui permettra de voyager à des prix réduits. Le syndicat français a, parait-il, obtenu la coopération de personnages influents.

AU PARLEMENT ANGLAIS

Le discours du Chancelier Impérial

Berlin, 8.—Le discours du trône prononcé par le chancelier impérial, comte von Bulow, à l'ouverture de la diète aujourd'hui, contient des opinions peu encourageantes sur la situation économique. Les revenus des chemins de fer de l'Etat ont diminué considérablement en 1901, et le résultat général pour l'année fiscale est un désappointement sur toute la ligne. Le chancelier annonce des projets de lois pourvoyant au besoin immédiat des manœuvres au service de l'Etat. Il demande des crédits considérables pour l'extension des chemins de fer de l'Etat et la construction de chemins de fer. Un nouveau projet de loi sera soumis demandant que le système de canaux soit complété.

Le discours de l'empereur Guillaume, montre la nécessité d'adopter des mesures contre l'agitation des Polonais.

LE CANAL INTEROCEANIQUE

La discussion se continue au congrès

Washington, 8.—Sur seize représentants qui ont pris part aux débats sur le bill du canal Nicaragua aujourd'hui, neuf ont parlé en faveur de l'annexion. M. Morris, président de la commission, du canal recommande d'accepter l'offre de la compagnie de Panama de céder sa propriété et ses privilèges pour quarante millions de dollars, et si on peut obtenir les concessions nécessaires de la Colombie, il a été décidé de clore les débats généraux à deux heures demain, après cela le bill sera voté à amendement sous la règle de cinq minutes. Le vote final sera probablement pris demain.

Les orateurs qui ont parlé aujourd'hui sont : M. Mackay (New York), Parker (New Jersey), Loring (Massachusetts), Morris (Minnesota), Burton (Ohio), Hill (Connecticut), Brown (Ohio), Gillett (Massachusetts) et Littlefield (Maine) en faveur de l'amendement Morris, et M. Burgess (Texas), Bell (Connecticut), Conney (Mo.), Cummings (New York), Gibson (Tenn.) et Lacey (Iowa), pour le bill dans sa forme actuelle.

UNE BONNE HISTOIRE.

Un médecin a conseillé à une demoiselle à santé délicate de prendre une demi cuillerée de thé d'émulsion d'huile de foie de morue de Scott, après dîner, une fois par jour. Elle s'est sentie devenir forte presque subitement.

Une si petite dose n'est pas du tout la règle ; la règle est : ce que l'estomac peut en supporter — pas plus. Une autre règle est : prenez-en à toute moindre occasion, mais pas trop ; ne portez pas la chose par trop loin.

Nous vous en enverrons un peu pour l'essayer, si vous le désirez.

SCOTT & BOWNE, 109 rue Pearl, New-York.

LES OUVRIERS DE QUEBEC

Une importante assemblée du Conseil Central du Travail

Quebec, (Spécial).—Le Conseil Central du Travail a tenu hier soir, une séance importante sous la présidence de M. Arthur Marois.

Lecture de lettres de créance de l'Union des Monteurs, nommant M. Fortin pour la représenter dans le Conseil Central en remplacement de M. Grégoire, et de la Fraternité des conducteurs de voitures (drivers) nommant M. F. Godin représentant à la place de M. Johnston.

Après la présentation des rapports pour l'année finissant le 31 décembre dernier, l'on procéda à l'élection des officiers. Le Bureau exécutif du Conseil Central a été constitué comme suit pour l'année 1902 :

Président, Edm. Barry.
1er Vice-président, Wm. Guthrie.
2e Vice-président, M. Levesque.
Secrétaire archiviste, F. Boileau.
Secrétaire correspondant, E. Côté.
Trésorier, Geo. Harris.

Sec. Financier, M. Marquis.
L'organisation des comités permanents se fera à la prochaine assemblée. On a ensuite donné lecture d'une lettre de l'Union des conducteurs monteurs protestant contre la conduite de quelques délégués à l'égard de l'un de ses représentants au Conseil Central.

L'assemblée Feuille d'Erable, écrit au Conseil Central le priant de s'occuper des résolutions déjà transmises au sujet des contrats donnés en bloc, c'est-à-dire sans division de métiers. Cette lettre a été renvoyée au comité municipal.

L'Union secourable des journaliers de Québec demande le Conseil Central de s'enquérir afin de savoir s'il est vrai que la Compagnie du Grand-Nord a décidé de construire ses usines à Limoulin. Elle rappelle que la ville de Québec a obtenu cette compagnie à condition que celle-ci construise ses usines dans les limites de la cité. Cette lettre est aussi renvoyée au comité municipal.

Sur proposition d'un des délégués, le Conseil Central comite à accorder son appui à M. W. Guthrie, qui se présentera dans le quartier Mont-Carmel, aux prochaines élections municipales.

Un des délégués attire ensuite l'attention du Conseil Central sur un événement de l'Union des Monteurs, mentionnant le projet de l'Union de garder les journaux d'un journal étranger. Il dit que cela ne s'adresse certainement pas aux ouvriers, car pour leur part, ils ont prouvé et prouvent encore qu'ils encouragent de préférence les journaux de Québec.

Le Conseil Central s'est ajourné au 22 janvier courant.

A la demande de la Fraternité des Charpentiers menuisiers le Conseil Central enverra une délégation auprès du président de la commission du Havre B. B. Laliberté pour lui demander de fixer le salaire des charpentiers et des menuisiers à 20 centimes de l'heure, le printemps prochain.

Courrier de Québec

Un banquet à M. Parent. L'élection de l'Islet. Un coup de Théâtre dans Beauce. Une autre crise en perspective.

Quebec, 8.—(Spécial).—Un certain nombre de citoyens réunis hier après-midi, à la Chambre de Commerce ont décidé d'offrir un banquet à M. le maire Parent.

Celui-ci a accepté, et il a été ensuite décidé que ce banquet aura lieu au Frontenac, le 28 janvier courant.

Un chasseur de Lac Saint-Jean, a vendu ce matin à M. Marois & Charland un beau caribou pesant 185 livres.

Le club de raquettes "Montagnais", donnera son 9e bal annuel le 22 janvier courant au Parc Savard.

Il n'y a plus d'enfants ! Ces jours derniers, un garçon de bonne famille âgé de 14 ans, s'est enfui vers d'autres lieux avec une fille de 13 ans, appartenant également à une excellente famille. Les deux tourtereaux se sont enfuis aux Etats-Unis.

En conséquence du grand froid de ces jours derniers le fleuve est couvert de glace. Et maintenant que le pont de l'île est solide, le chenal à l'Est devient plus en plus étroit. Il est fort possible qu'un barrage de glace s'y forme d'ici quelques jours, ce qui aura pour effet de donner un pont de glace aux citoyens de Lévis et de Québec.

Comme je vous ai télégraphié hier, M. J. E. Caron se présente dans l'Islet comme indépendant. Il a été mis en nomination aujourd'hui, ainsi que M. Omérophore Carbonneau, le candidat ministériel.

Un véritable coup de théâtre vient de se produire dans le Parlement. Le docteur Beland, député à la Législature, a été élu par acclamation ce midi.

Il en était bien sûr hier soir, mais l'on trouvait cette combinaison si extraordinaire que personne ne voulait y ajouter foi, et ce n'est que ce midi, qu'on a pu avoir des nouvelles certaines de la Beauce.

Le docteur Beland a envoyé sa démission à l'orateur de Québec, hier soir, et aujourd'hui s'est porté candidat pour l'Islet.

Il s'est fait à la demande des chefs d'Ottawa, considérant que c'était le seul moyen de régler l'imbroglio électoral. Conséquemment, les trois premiers candidats, le docteur Savard, M. Blais et M. G. Gendreau, se sont retirés.

C'est-à-dire que l'imbroglio électoral change de théâtre. La difficulté a été aplanie pour le fédéral, mais elle sera peut-être plus grande lorsqu'il s'agira de faire l'élection provinciale.

UNE ECLATANTE CONVERSION

Le révérend J. D. Ewing abjura le protestantisme pour devenir catholique

Burlington, 9.—Le Très Révérend Arthur C. Hall, évêque du Vermont, annonce dans les gacettes officielles qu'il a déposé le révérend John Davis Ewing, jusqu'à ces derniers temps pasteur de l'Eglise St. James à Woodstock.

L'action de l'évêque Hall a été motivée par le désir du révérend Ewing d'abjurer le protestantisme pour entrer dans le giron de l'Eglise catholique.

UN EMBRUNAIS.

Janvier, 7, 1902.

Convention de présidents

New-York, 8.—Le correspondant du "Herald" à Managua, Nicaragua, dit que les présidents des républiques de l'Amérique Centrale se réuniront à Corinto, le 15 janvier, dans le but d'établir des relations plus cordiales entre leurs pays.

LES JUGES DE BROOKLYN

Les scènes tragi-comiques de ces derniers jours

New-York, 7.—La lutte entre les anciens et les nouveaux juges des tribunaux de police, à Brooklyn, se maintient avec des pertes sensibles pour les anciens. Ces juges se refusent à admettre la validité des nouveaux juges élus, en conséquence, ils ne veulent pas quitter leur siège pour faire place aux nouveaux. La lutte dure depuis plusieurs jours et comme lieu à des incidents tragi-comiques. Durant l'entrevue, le juge Dooley maintient avec honneur le siège fait au fort, non au tribunal d'Adams street. Bien muni de provisions, il se quitte son banc ni jour ni nuit. Samedi, il avait fait arrêter son remplaçant, M. Walter Mack. Hier matin, celui-ci a triomphé par la force.

Il se présente au poste de police d'Adams street, qu'il a obtenu au tribunal, prend avec lui quatre policiers et, suivi d'un groupe de reporters, il entre dans la salle d'audience. "Messieurs, dit-il au policeman, je vous ordonne de quitter la salle et de ne pas laisser personne." Le juge Dooley, pâle et tremblant, réplique : "Si vous essayez quelque tour de ce genre, ce sera à vos risques et périls. Je suis le juge et je m'y maintiendrai tant que la cour suprême ne sera pas prononcée dans l'affaire. Cet homme désigne le nouveau juge Durack — n'a pas plus le droit de s'asseoir à ce banc que le diable n'en a de s'asseoir à côté du juge suprême. J'ajoute toutes les affaires de ce tribunal au 8 du courant."

Un silence de quelques instants a suivi cette sortie du juge Dooley. Tout à coup, le juge Durack s'écrit : "Policemen, faites votre devoir ; pourquoi n'obéissez-vous pas aux ordres que vous avez reçus ?" Aussitôt, deux policiers s'élançant vers le banc de Dooley saisissent celui-ci chacun par un bras, et l'entraînent de la salle. La place était à peine vacante que Durack s'y précipite et l'occupe. Il fait aussitôt évacuer la salle ; le greffier lui-même est obligé de sortir. Trois minutes plus tard, le juge Dooley qui s'était retiré dans son cabinet particulier a été littéralement forcé du tribunal, vu son poids énorme, il a causé beaucoup de peine aux policemen.

Le juge Furlong a été chassé à peu près de la même façon du tribunal de Gates avenue par son successeur, le juge William Watson.

Avant de quitter le tribunal, le juge Furlong avait passé les premières heures du jour à écrire en lettres rouges d'immenses panaches qu'il a collés sur les murs de la salle, et ainsi écrit : "Respect au jugement de la cour suprême, quoiqu'on pénètre ou aille à pénétrer dans cette salle, sera puni selon les rigueurs de la loi."

Sur la porte principale, il avait placé ces mots : "N'entre pas". Toutes les affaires pendants devant ce tribunal sont remises au 8 janvier."

Autribunal de Williamsburg, le juge Higginbotham, reste barricadé dans son fort. Son remplaçant n'a pas osé en forcer l'entrée.

L'Asthme.—Baume Rhumal.

27-2-4-1

MALBAIE

(De notre correspondant)

Le révérend M. Ollivier, d'Albany, N. Y., et M. Culver, fils de M. F. E. Culver, avocat, de New-York, sont arrivés à la Malbaie, samedi, venant d'une excursion de chasse au Parc des Laurentides. Ces deux jeunes sports ont abattu sept caribous et retournèrent dans leur foyer, mardi, par train, enchantés de leur succès comme chasseurs.

Les familles de ces deux messieurs passent la belle saison à la Malbaie, depuis nombre d'années.

Les travaux de construction des nouvelles résidences de M. Harold Kennedy, de Québec, et du Dr Jones, de New-York, sont très avancés et seront terminés à bonne heure au printemps.

M. E. J. Duggan, seigneur de la Malbaie, accompagné de Mme et Mlle Duggan et Mlle Rockett, partira pour la Malbaie jeudi prochain, en route pour Québec, Montréal et Ottawa. Nos distingués concitoyens nous reviendront à l'ouverture de la navigation.

M. H. M. Patterson, gérant de l'hôtel Manoir Richelieu, est revenu à la Malbaie, de son excursion de chasse, à St-Siméon, la veille du jour de l'an et il a continué de suite à Montréal.

EMBRUN, ONT.

(De notre correspondant)

Nos élections municipales ont eu lieu le six courant et nos électeurs ont donné un immense coup de balai.

Nous sommes ici une poignée de canadiens-français jetés dans l'immense océan ouvrier, mais nous avons prouvé par cette noble lutte, que les notres, partout où ils se trouvent savent se faire respecter.

Absorbé par ses affaires personnelles, M. Antoine Paquette, que nous avons vu à la Malbaie, semblait être endormi, ou du moins, paraissait indifférent pour ce qui concernait nos affaires d'administration municipale, quand qu'il était en l'efficacité des précédents qu'il avait établis au prix de nobles sacrifices, alors qu'il gérait nos affaires municipales, mais lorsque, à la vue des machineries de la population anglaise de notre canton, nos compatriotes d'Embrun ont sonné l'alarme, notre vieux chevalier est sorti de sa retraite, a revêtu son armure et par une charge prompte, inattendue et terrible, a déjoué toute la stratégie de nos adversaires. D'un seul coup, il a reconquis ce que nous avions perdu et rétabli plus puissant que jamais ce prestige des Canadiens-français du canton de Russell.

Avec M. Paquette comme maire et mesieurs Geoffrion, Lemieux, Marion et Ménard comme échevins pour le second, tous ardents patriotes et hommes d'affaires, portés au pouvoir par d'énormes majorités sur les candidats anglais, les intérêts du canton en général, et ceux des Canadiens-français en particulier sont entre bonnes mains.

UN EMBRUNAIS.

Janvier, 7, 1902.

Convention de présidents

New-York, 8.—Le correspondant du "Herald" à Managua, Nicaragua, dit que les présidents des républiques de l'Amérique Centrale se réuniront à Corinto, le 15 janvier, dans le but d'établir des relations plus cordiales entre leurs pays.

LES JUGES DE BROOKLYN

Les scènes tragi-comiques de ces derniers jours

New-York, 7.—La lutte entre les anciens et les nouveaux juges des tribunaux de police, à Brooklyn, se maintient avec des pertes sensibles pour les anciens. Ces juges se refusent à admettre la validité des nouveaux juges élus, en conséquence, ils ne veulent pas quitter leur siège pour faire place aux nouveaux. La lutte dure depuis plusieurs jours et comme lieu à des incidents tragi-comiques. Durant l'entrevue, le juge Dooley maintient avec honneur le siège fait au fort, non au tribunal d'Adams street. Bien muni de provisions, il se quitte son banc ni jour ni nuit. Samedi, il avait fait arrêter son remplaçant, M. Walter Mack. Hier matin, celui-ci a triomphé par la force.

Il se présente au poste de police d'Adams street, qu'il a obtenu au tribunal, prend avec lui quatre policiers et, suivi d'un groupe de reporters, il entre dans la salle d'audience. "Messieurs, dit-il au policeman, je vous ordonne de quitter la salle et de ne pas laisser personne." Le juge Dooley, pâle et tremblant, réplique : "Si vous essayez quelque tour de ce genre, ce sera à vos risques et périls. Je suis le juge et je m'y maintiendrai tant que la cour suprême ne sera pas prononcée dans l'affaire. Cet homme désigne le nouveau juge Durack — n'a pas plus le droit de s'asseoir à ce banc que le diable n'en a de s'asseoir à côté du juge suprême. J'ajoute toutes les affaires de ce tribunal au 8 du courant."

Un silence de quelques instants a suivi cette sortie du juge Dooley. Tout à coup, le juge Durack s'écrit : "Policemen, faites votre devoir ; pourquoi n'obéissez-vous pas aux ordres que vous avez reçus ?" Aussitôt, deux policiers s'élançant vers le banc de Dooley saisissent celui-ci chacun par un bras, et l'entraînent de la salle.

Ces 20% d'Escompte

Que nous donnons, signifient que le cinquième de chaque piastre dépensée dans nos magasins reste dans votre poche. Cet escompte est alloué sur chaque achat de n'importe quel article en vente dans nos trois magasins.

Chemises, Coats, Poignets, Sous-vêtements, Bas, Ombrées, Cravates, Foulards, Gants, Robes de Chambre, Smoking Jackets, Tuniques de Bain, Pyjamas, Serviettes de Bain, Carpettes de Bain, Mouchoirs, Bas de Gols, Imperméables, etc.

R. J. TOOKE, 177 rue St-Jacques
2387 rue Ste-Catherine, Ouest
1553 rue Ste-Catherine, Est

"VICTORIA CROSS" CIGARE DE L'UNION à 5c
E. N. CUSACK & CO. MONTREAL. Encore tout nouveau et déjà le plus populaire.

Division St-Jacques

Comités de M. Bergeron

1492 rue Ste-Catherine

(CENTRAL)

1236 rue Ontario

1324-26 rue Ontario

Tous les électeurs sérieux et indépendants y seront toujours les bienvenus.

Tentative de Suicide

George P. Purdie, 81 rue Bleury,

se coupe la gorge avec son rasoir.

On espère de lui sauver la vie.

Un nommé George P. Purdie a tenté à ses jours, hier après-midi, en se coupant la gorge avec un rasoir, à sa maison de pension, 81 rue Bleury.

Vers 4.30 heures, hier après-midi, Mme Irwin, la maîtresse de pension, entendit un bruit insolite comme celui de la chute d'un corps sur le parquet.

Elle se rendit immédiatement dans la chambre du bain, où elle aperçut Purdie baignant dans une mare de sang. Il portait trois larges entailles au cou, qui étaient coupées d'une oreille à l'autre.

Le rasoir dont il s'était servi pour accomplir son crime, reposait sur le bord du bain, la lame était tachetée de sang et portait des lambeaux de chair.

Mme Irwin téléphona sur-le-champ au poste de police No 5 et les constables Blanchard et St-Jean furent dépêchés sur le théâtre du suicide.

Après avoir considéré le pour et le contre de cette question, la proposition suivante est approuvée :

Proposé que le bail de Mme Boucher soit annulé, et que le dit bail soit transféré à M. J. H. Grenier, à condition que ce dernier paie les arriérés dus par Mme Boucher.

Suit une discussion sur la corbeille de la Compagnie du Pacifique Canadien, qui est le centre de cette question, la proposition suivante est approuvée :

Proposé que le bail de Mme Boucher soit annulé, et que le dit bail soit transféré à M. J. H. Grenier, à condition que ce dernier paie les arriérés dus par Mme Boucher.

Suit une discussion sur la corbeille de la Compagnie du Pacifique Canadien, qui est le centre de cette question, la proposition suivante est approuvée :

Proposé que le bail de Mme Boucher soit annulé, et que le dit bail soit transféré à M. J. H. Grenier, à condition que ce dernier paie les arriérés dus par Mme Boucher.

Suit une discussion sur la corbeille de la Compagnie du Pacifique Canadien, qui est le centre de cette question, la proposition suivante est approuvée :

Proposé que le bail de Mme Boucher soit annulé, et que le dit bail soit transféré à M. J. H. Grenier, à condition que ce dernier paie les arriérés dus par Mme Boucher.

Suit une discussion sur la corbeille de la Compagnie du Pacifique Canadien, qui est le centre de cette question, la proposition suivante est approuvée :

Proposé que le bail de Mme Boucher soit annulé, et que le dit bail soit transféré à M. J. H. Grenier, à condition que ce dernier paie les arriérés dus par Mme Boucher.

Suit une discussion sur la corbeille de la Compagnie du Pacifique Canadien, qui est le centre de cette question, la proposition suivante est approuvée :

Proposé que le bail de Mme Boucher soit annulé, et que le dit bail soit transféré à M. J. H. Grenier, à condition que ce dernier paie les arriérés dus par Mme Boucher.

Suit une discussion sur la corbeille de la Compagnie du Pacifique Canadien, qui est le centre de cette question, la proposition suivante est approuvée :

Proposé que le bail de Mme Boucher soit annulé, et que le dit bail soit transféré à M. J. H. Grenier, à condition que ce dernier paie les arriérés dus par Mme Boucher.

LE BOARD OF TRADE

M. Tarte lui écrit qu'il ne peut rien faire pour hater la construction des éleveurs de notre port.

La diminution de la navigation.

Le Board of Trade qui avait suspendu ses séances régulières depuis Noël, s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de M. Henry Miles. Étaient présents MM. Fred. W. Evans, R. W. Macdonald, Arthur J. Hodgson, Chas. Chaput, Geo. E. Drummond, A. E. Elms, A. B. Evans, W. I. Gear, J. C. Holden, Alex. McArthur, R. Wilson-Smith.

M. H. Wymann a été admis membre du Board of Trade.

La Commission du Port a accusé réception des résolutions adoptées par le Board of Trade, le 11 décembre dernier, recommandant la réhabilitation du pont pour location de certaines propriétés.

Dans une lettre de M. Tarte adressée à M. Geo. Hadrill, secrétaire, il est dit que le ministre ne peut rien faire pour hater la construction des éleveurs dans notre port. Il prétend avoir fait son devoir durant la dernière session du parlement, alors qu'il a obtenu \$1,000,000 pour améliorer le port de Montréal. Il espère que des ingénieurs experts réduiront à néant la satisfaction de tout le problème des éleveurs. Il compte sur l'influence du Board of Trade et de nos différents corps publics pour travailler ensemble à l'accomplissement de ce projet national.

Le dernier rapport du bureau des examinateurs du département du maître de notre port, démontre qu'il y a une diminution sensible dans le tonnage du port. Cette diminution est due aux taux élevés des assurances maritimes sur les cargaisons de steamers qui viennent à Montréal, et à la concurrence faite par les ports des États-Unis.

On apprécie beaucoup les grandes améliorations dans le fleuve Saint-Laurent, et ce département demande que le Board of Trade fasse des efforts pour que le Golfe soit bien gouverné par les phares, etc., sans empêcher les compagnies d'assurances d'exploiter les armateurs.

La Montreal Shipping Co. s'est mise en communication avec M. Tarte, lui demandant de faire installer le système de télégraphie Marconi, sur divers points du Golfe.

Le conseil du Board of Trade a encaissé cette demande.

M. Alexandre Hutchison, nommé expert par le Board of Trade, pour examiner les plans du nouvel édifice, a envoyé son rapport qui est très satisfaisant. La construction sera supérieure à l'ancienne.

Une assemblée tenue au Mechanics' Institute hier après-midi, MM. Hutchison, Adams et Harvey, ont été choisis par les détenteurs sur la seconde hypothèque, pour obtenir plus d'information au sujet du nouvel édifice du Board of Trade. Le Conseil a décidé de recevoir ces messieurs, à la séance spéciale de vendredi prochain, pour discuter la question.

LES NOMINATIONS D'HIER

Le Dr. Beland élu par acclamation.

Voici le résultat de la nomination dans les différents comités, hier :

Beauce, le docteur S. H. Beland, libéral, élu par acclamation.

Montreal, M. J. H. Grenier, J. G. H. Bergeron, conservateur, Joseph Brunet, libéral.

Laval, M. Léonard, conservateur; C. A. Wilson, libéral; A. Gohier, libéral, indépendant.

Lebel, Chas. Charbonneau, libéral; Edouard Caron, indépendant; Kingston, James H. Metcalfe, conservateur, l'honorable Wm. Hart, libéral.

Quebec, M. J. H. Grenier, conservateur; J. G. Frost, libéral; Hastings, M. J. H. Grenier, conservateur; J. G. Frost, libéral.

Durham, M. J. H. Grenier, conservateur; R. W. Macdonald, libéral; Addington, M. J. H. Grenier, conservateur; Frank S. Wright, libéral.

Queen's, M. J. H. Grenier, conservateur; J. G. Frost, libéral; Leinster, M. J. H. Grenier, conservateur; J. G. Frost, libéral.

Le conseil du Board of Trade a encaissé cette demande.

LES MUSICIENS

A l'assemblée annuelle de la société de Bienveillance des Musiciens de Montréal, tenue le 2 janvier dernier, les officiers suivants ont été élus :

Président, R. Gruchwald, 1er vice-président, O. Von Kottbusburg, 2e vice-président, H. J. Mattes, trésorier, J. O. Connell, secrétaire, J. Ratto, commissaire des finances, P. Ratto, R. McKinnon, L. Charbonneau, secrétaire-archiviste, C. Murphy.

LE CONSEIL DU MILE-END

On suggère de rendre le maire éligible par le peuple.

Une séance du conseil de St-Louis a été tenue avant-hier soir sous la présidence du maire Gélinais.

On a présenté une requête signée par un grand nombre de citoyens demandant des amendements à la charte de la ville.

Les amendements proposés sont les suivants :

1o Que l'élection du maire et des conseillers ait lieu tous les deux ans à partir de 1903.

2o Au cas de la résignation ou du remplacement du maire le peuple fera lui-même l'élection, et le Conseil n'aura plus le droit comme auparavant de choisir un maire pour le temps qui doit s'écouler avant l'expiration du terme.

3o Le maire peut être réélu sur une propriété de \$1,000.00 et les conseillers sur une propriété de \$400.00.

Un candidat peut être réélu sur une propriété enregistrée au nom de son épouse.

4o Le pouvoir d'emprunter sur billet signé par le maire et le secrétaire sera limité à \$10,000 au lieu d'être à \$75,000.

Grande Assemblée Publique

En faveur de M. J. G. Bergeron, le candidat populaire dans la division Saint-Jacques à 8 heures du soir

Que les électeurs libres-indépendants s'y rendent en foule

Ce soir, au No 548 rue Amherst, dans la manufacture de M. Courville & Nadon, une grande assemblée aura lieu en faveur de M. J. G. H. Bergeron, candidat conservateur, dans la division St-Jacques.

La haute personnalité de M. Bergeron, sa belle réputation d'orateur populaire, aussi bien que la cause qu'il représente sont autant de raisons qui feront rendre une foule nombreuse d'électeurs à la salle Courville-Nadon.

M. Bergeron aura aussi pour appui sa candidature des orateurs très distingués, toujours bien goûtés du peuple. Parmi ceux qui adresseront la parole seront MM. F. D. Monk, C.R., M.P., J. G. H. Bergeron, l'honorable M. L. O. Taillon, l'honorable M. LeBlanc, MM. F. J. Bisillon, Joseph Barnard.

A MAISONNEUVE

Importante séance du conseil. La vaccination obligatoire. L'aqueduc et les bornes-fontaines. La traversée de Longueuil. A propos de licence d'hôtels, etc.

Très importante séance du conseil municipal de Maisonneuve, hier soir. Le maire et tous les conseillers ont siégé jusqu'à dix heures et quarante-cinq minutes. La foule était nombreuse.

M. Eremment N. P., secrétaire de la municipalité, procéda d'abord à la lecture des minutes de la dernière séance. Le rapport fut adopté, puis on procéda à l'ordre du jour.

A été décidé, que les gardiens de nuit de la municipalité seraient payés 12 1/2 cents de l'heure pour dix heures seulement, bien que leur quart dépasse cet espace de temps, soit \$1.25.

Une demande de l'ex-chef O'Farrell est l'objet d'une discussion suivie d'un vote.

M. O'Farrell demande que la municipalité lui achète pour \$50, certains articles qu'il a laissés dans le logement de quitter, devanture de cheminée, etc.

Le conseiller Fortin dit que le secrétaire devrait écrire à W. O'Farrell d'avoir à remettre les lieux comme il les a trouvés, sans plus de formalités, sur le logement qu'il occupe.

Le maire dut intervenir parce qu'il avait égalité des voix d'acquiescer à la demande de M. O'Farrell.

Il est également décidé que les bornes-fontaines, bien que inspectées par un inspecteur spécial, pour l'être également par les hommes de police qui feront rapport si s'en trouve de défectueuses. La municipalité ne s'engage, et cette mesure n'est prise que pour rendre service aux inspecteurs.

Le Révérend M. Carrière, ministre protestant à Maisonneuve, obtint que les sermons soient diminués d'un sixième.

M. Gustave Desrochers réclame \$187.00 de la municipalité parce que, à la suite d'un incendie, il s'est fait rendre, dans la maison incendiée, des effets dont il avait demandé la garde à la municipalité.

Le conseil a décidé de lui rembourser la somme de \$187.00, à la condition qu'il lui ait remis le lendemain l'avocat de la municipalité examinera cette réclamation.

Les créanciers de la ville ont demandé qu'il leur soit rendu à chacun une demi-journée de congé, alternativement, les uns l'après-midi, les autres le soir, et ce, une fois la semaine. Question renvoyée au comité de police.

LES FEUX D'HIER

Commencements d'incendie au No 66 rue Drolet, chez Magnan. Frère, 206 rue St-Laurent et No 178 rue Panet.

Le feu a causé des dommages pour plusieurs centaines de dollars. Hier soir, à la résidence de M. J. E. Savard, 66 rue Drolet, l'incendie a pris naissance dans un garde-robe, vers 8.10 hrs, hier soir, alors que la maison était déserte. Les pompiers ont dû démolir les murs pour combattre plus facilement les flammes qui ont menacé de détruire toute la bâtisse.

On ignore les causes de l'incendie.

Vers 10.30 heures hier soir, les nombreux passants de la rue Saint-Laurent étaient attirés vers le magasin de ferronneries de Magnan Frère, 306 Saint-Laurent, d'où sortait une épaisse fumée. Les pompiers furent vite rendus sur les lieux pour éteindre le feu qui avait été allumé dans le sous-sol, pour une fournaise chauffée. Une foule nombreuse de curieux s'étaient portés sur les lieux et les tramways ont été retardés quelque peu à l'angle des rues Saint-Laurent et Ste-Catherine.

Les dommages s'élèvent à quelques centaines de piastres.

Incendies chez Amyot, Frère, marchand de charbon, 178 rue Panet, à 11.15 heures hier soir. Une fournaise à charbon qui se trouvait dans le bureau de la compagnie qui a été très peu endommagée.

M. F. W. EVANS

Une délégation influente lui demande de se présenter à la présidence du Board of Trade.

Pilules de Longue Vie (Bonard)

IL ECHAPPE À LA MORT

Un énorme soliveau tombe aux pieds d'un ouvrier.

Un nommé Joseph Bregman a échappé de justesse à un accident qui lui aurait coûté la vie, hier avant-midi.

Vers 11.15 heures, Bregman qui est à l'emploi de la Dominion Bridge Company, travaillant dans l'édifice actuellement en construction situé en arrière des ruines du Board of Trade, à l'angle des rues St-Nicholas et St-Paul, lorsque un énorme soliveau en fer se détacha d'un étage supérieur pour tomber à ses pieds. Le côté droit de son pantalon fut mis en pièces et l'ouvrier reçut un violent choc qui le renversa.

Ses compagnons de travail le croyant mortellement blessé, firent venir l'ambulance de l'hôpital Général, mais Bregman qui n'avait reçu aucun mal, se contenta de retourner chez lui.

Le Croup — Baume Rhumal.

Notre département de commandes par la Malle prend les intérêts de nos clients en dehors de la ville. Un service prompt et satisfaisant est garanti.

Scroggie

Calculer les Epargnes

possibles que vous ferez pendant le mois de janvier.

10, 15, 20, 25 et dans plusieurs cas jusqu'à 50 pour cent d'escompte

Ceintures en soie et velour pour dames, à 25 pour cent d'escompte.

Bijouterie, à 25 pour cent d'escompte.

Articles de fantaisie à 25 pour cent d'escompte.

Abats-jours en soie à 10 et 33 1/2 pour cent d'escompte.

Patins à 20 pour cent d'escompte.

Fourrures de 20 à 33 1/2 pour cent d'escompte.

Rubans de 10 à 50 pour cent d'escompte.

Sous-vêtements, le vrai article pour l'hiver, aussi compris dans cette vente.

Lingerie pour dames, toutes grandeurs. Confection de première classe à des prix spéciaux. Lingerie unie, ainsi qu'avec garnitures. Etc., etc., etc.

Donnez-nous votre commande pendant ce mois, le plus tôt possible, dans votre intérêt.

W. H. SCROGGIE, Angle des rues Ste-Catherine et Université.

Accident à Saint-Lambert

Tamponnement entre un train de fret du Grand Tronc et le rapide d'Halifax.

Un tamponnement a eu lieu, avant-hier, entre un train de fret du Grand-Tronc, composé de 19 chars, et l'express d'Halifax qui, par la voie de l'intercolonial, arrivait à toute vitesse, cherchant à regagner le temps perdu au cours d'un accident arrivé non loin de Moncton. Plusieurs wagons à marchandises, qui faisaient partie du convoi du Grand Tronc, ont été renversés par le choc. L'un des deux locomotives qui conduisaient l'express d'Halifax, a déraillé. Il n'y a eu heureusement aucune perte de vie à déplorer. Le mécanicien du convoi rapide voyant l'imminence du danger auquel il était exposé, sauta à bas de sa machine sans se faire aucun mal. Les passagers en ont été quitte pour avoir ressenti une violente secousse.

On attribue cet accident à une défectuosité momentanée dans le service des signaux. Après un retard de deux heures, l'express est entré en gare vers les neuf heures.

LA LEGISLATURE D'ONTARIO

Le discours du Trône

La législature d'Ontario a été ouverte aujourd'hui.

Après avoir fait une revue des progrès agricoles, industriels et miniers de l'année, le discours du Trône annonce que des mesures seront soumises concernant la vente des liqueurs spiritueuses, la construction d'un chemin de fer de North Bay au lac Temiskamingue, l'augmentation de la représentation pour les districts du nord de la province, les lois de cotisation, les pêcheries et les corporations extra-provinciales.

Le rapport de la commission royale chargée de réviser les lois de cotisations de la province et les rapports divers des départements du service public vont être soumis en temps opportun.

Le budget de l'année courante, préparé en vue de la plus grande économie compatible avec un service efficace, et les besoins croissants de la province, vont être soumis à une date rapprochée.

Trois nouveaux membres seront présentés : l'hon. J. T. Garrow, West-Hill, l'hon. lieutenant-le Colonel Leys, London; M. John Lee, East-Kent.

L'orateur annoncera la démission de l'hon. Wm. Hardy, député de Kingston, qui se présente pour la Chambre fédérale.

Les débats sur l'adresse commenceront demain; elle sera proposée par M. J. T. Gross, de Welland, et secondée par le lieutenant-colonel Mutrie, South-Wellington.

NOTES MARITIMES

Rapide voyage du Celtic. Les derniers mouvements des vaisseaux.

Queenstown, 8.-Le "Celtic", ligne White Star, capitaine Lindsay, est entré dans le port ce matin, en route pour Liverpool. En dépit des tempêtes, le "Celtic" a fait le voyage de Sandy Hook à Queenstown en sept jours, battant son meilleur record de 3 heures et 20 minutes.

New-York, 8.-Arrivé : "Astoria", Glasgow et Moville.

Queenstown, 8.-Arrivés : "Celtic", New-York; "Majestic", New-York; "Westernland", Phila.

Anvers, 8.-Arrivé : "Nederland", Phila.

Southampton, 8.-Arrivé : "St Paul", New-York.

Glasgow, 8.-Arrivés : "Laurentian", New-York; "Pomeranian", Boston.

Liverpool, 8.-Arrivés : "Bohemian", New-York.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire, Milton McDonald, gérant, 75 rue Ste-Jacques.